

L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. 5. No. 5.

Québec, 1er Septembre, 1910.



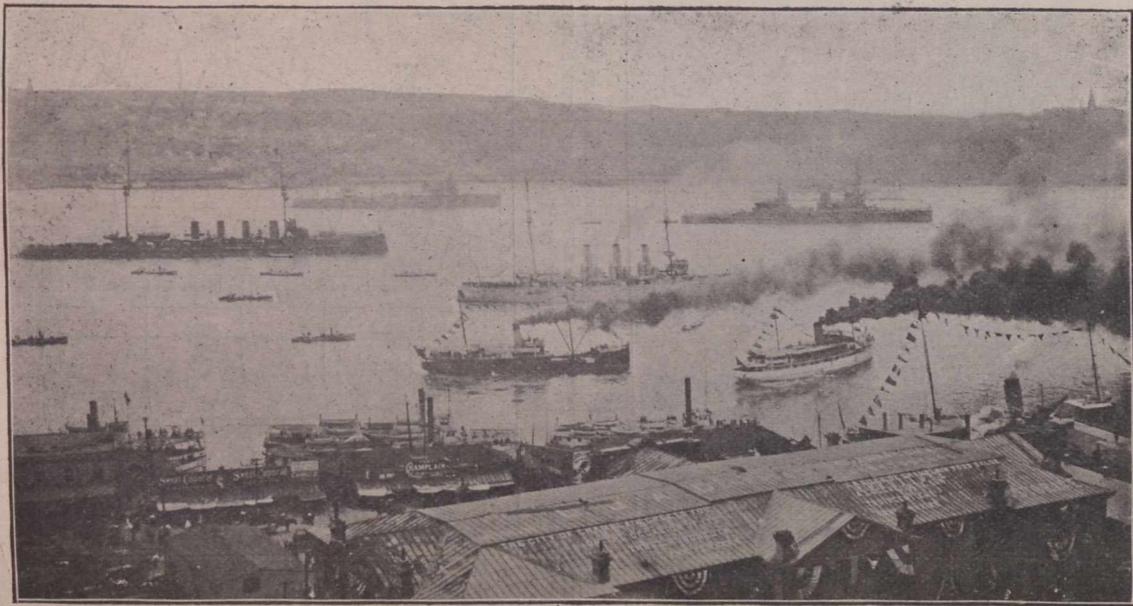
LORD STRATHCONA dont on vient de célébrer le 90e anniversaire de naissance et qui a mis gracieusement sa résidence princière à la disposition de Son Eminence le Cardinal-Légit Vincent Vanutelli et de sa suite pendant les fêtes du Congrès Eucharistique à Montréal.



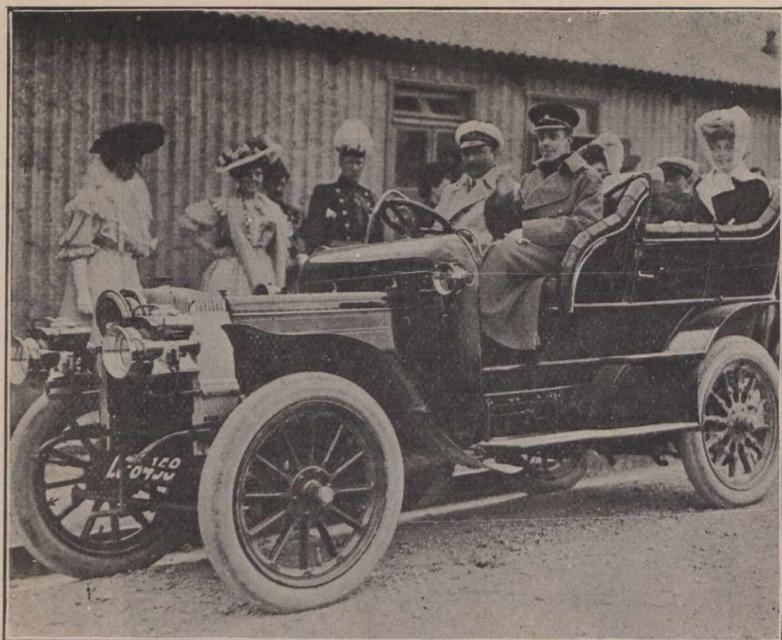
CATHÉDRALE DE MONTRÉAL où ont lieu les grandes manifestations religieuses
du Congrès Eucharistique.



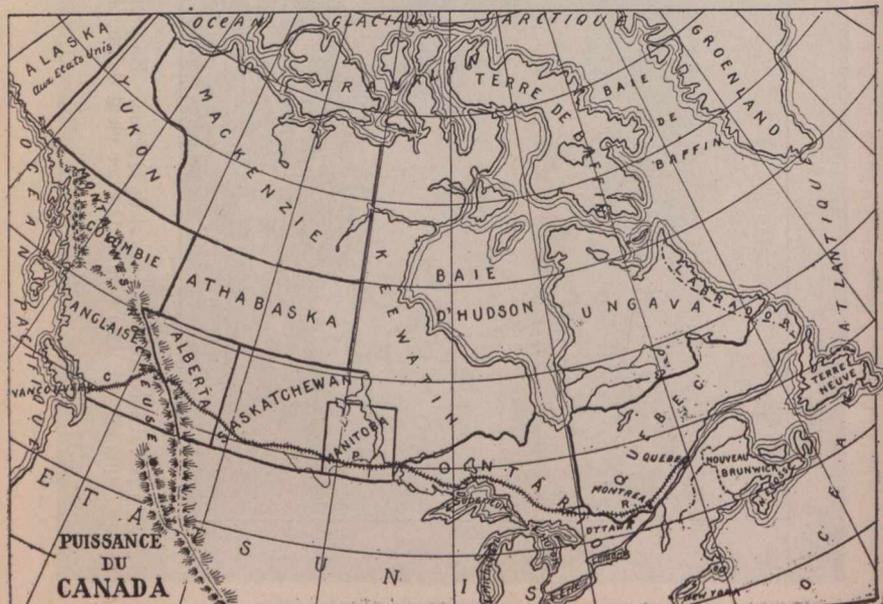
BASILIQUE DE STE-ANNE DE BEAUPRÉ, renommée par toute l'Amérique pour
ses pèlerinages.



Un peu d'activité dans le port de Québec. En premier plan l'on voit la place du marché et la halle Champlain que le conseil de ville de Québec vient de donner pour une chanson au chemin de fer Transcontinental.



ALPHONSE XIII peut se "ballader" à son aise, n'a-t-il pas laissé en Espagne son premier ministre, Canaléjas, le pince sans rire aux bonnes intentions et aux petits moyens, pour faire la guerre au Vatican.



LORD GREY A LA BAIE D'HUDSON. Notre sympathique gouverneur général est parti à la découverte d'un port militaire où notre future marine nationale serait à l'abri des allemands et des japonais. Son Excellence espère trouver son affaire à la Baie d'Hudson qui a déjà eu d'ailleurs la visite d'un certain d'Iberville au temps des Français. Pour la protéger contre toute attaque pendant son voyage Elle compte sur la banquise du milieu de septembre ; d'ici là, un autre grand découvreur canadien, le capitaine Bernier, croisera, à bord "l'Arctic" dans le détroit.

Sports au Canada : La Pêche.



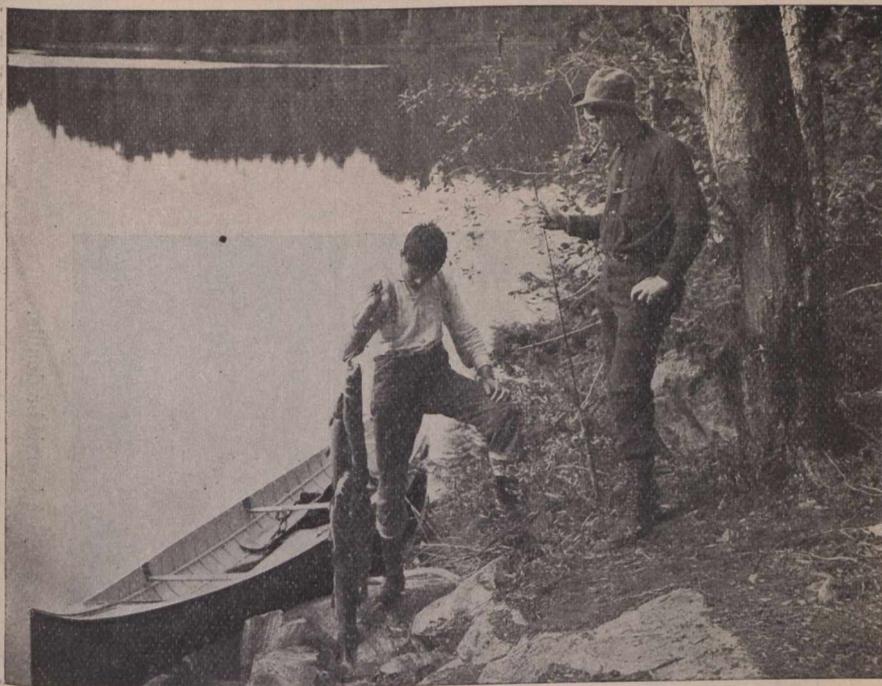
Le long du chemin de fer du Grand Tronc : Le Lac du Loup. Peut-on trouver quelque chose de mieux pour les vacances d'été ?



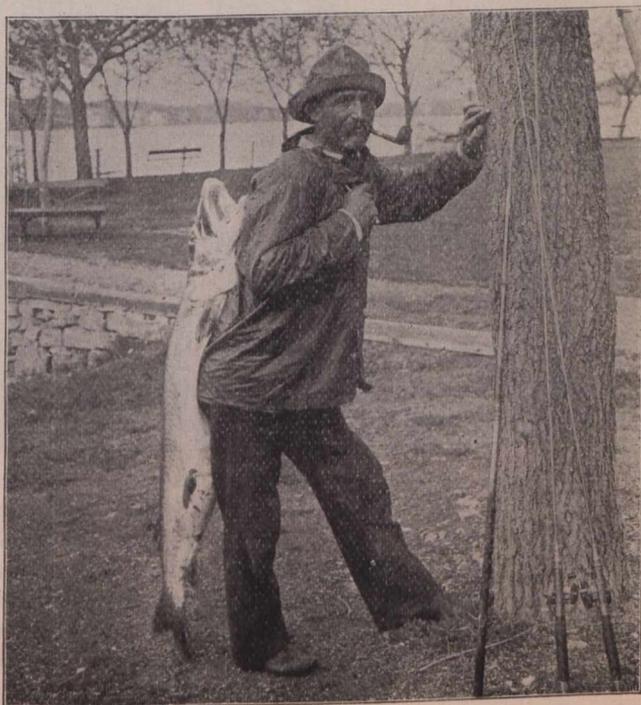
Le long du chemin de fer du Grand Tronc : C'est dans les rapides que la truite a le plus de vigueur.



Le long du chemin de fer du Grand Tronc. Une demi-heure de pêche dans la Rivière des Français.



Le long du chemin de fer du Grand Tronc. La pêche a été bonne et le poisson sera frais pour le déjeuner.



Le long du chemin de fer du Grand Tronc. Il y aurait des craintes pour la vie de ce pêcheur si seulement le poisson était vivant.



Le long du chemin de fer du Grand Tronc : Le pêcheur ne rentre jamais bredouille.

Edmond de Nevers

La "Revue Franco-Américaine" va entreprendre de publier une édition définitive de son œuvre

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs que la *Revue Franco-Américaine* va commencer dès cet hiver la préparation d'une édition définitive des œuvres d'Edmond de Nevers.

Nous avons conclu avec les héritiers du fameux écrivain des arrangements par lesquels la *Revue* obtient les droits d'auteur sur toutes ses œuvres. Cela nous permettra d'offrir au public canadien-français, franco-américain et acadien une œuvre complète qui sera en même temps une œuvre parfaite au point de vue de l'art typographique. L'œuvre qui comprendra au plus six volumes, devra être dans toutes les bibliothèques, entre les mains de tous ceux qui s'occupent non seulement de littérature canadienne mais aussi des études économiques du pays et le rôle qui y revient à notre nationalité.

De Nevers a écrit plusieurs ouvrages dont l'un, "*L'Ame Américaine*," a consacré sa réputation de penseur et immortalisé son nom. C'est assurément la plus forte étude publiée sur l'évolution du peuple américain. Brunetière lui a consacré dans la *Revue des Deux Mondes* un article très élogieux.

Avant "*L'Ame Américaine*" De Nevers avait tiré une édition très limitée d'un autre ouvrage de haute valeur, "*L'Avenir du Peuple Canadien-Français*". Ce volume, peu connu, apparaîtra à plusieurs comme supérieur à l'autre, si c'est possible. Dans tous les cas, il offrira à ceux qui s'occupent activement de nos questions nationales un véritable arsenal où puiser espoirs et arguments pour la solution du troublant problème de notre survivance comme groupe ethnique. Les qualités de notre race y sont exaltées mais nos défauts les plus saillants y sont aussi flagellés sans pitié.

A part ces deux ouvrages nous avons aussi, en manuscrit, un roman de mœurs, "*L. B. Z. Chamard*", que l'auteur annonçait depuis quelques années mais qui est resté inédit. C'est la note gaie qui mettra un peu de variété dans l'œuvre déjà si intéressante du maître.

Ajoutons à cela une traduction de Mathew Arnold avec préface, quelques conférences, notes de voyages, œuvres posthumes, etc., et on aura une idée exacte de ce que sera l'entreprise annoncée par la *Revue Franco-Américaine*.

Nous voulons aussi préparer une édition de tout premier ordre, tout en mettant les volumes à portée raisonnable de toutes les bourses. Des illustrations appropriées, portrait de l'auteur, reproductions de scènes canadiennes consacrées par le pinceau ou le burin, portraits des grandes figures de notre ère nationale, donneront à chaque ouvrage une valeur artistique spéciale.

Le premier ouvrage que nous mettrons en imprimerie sera "*L'Avenir du Peuple Canadien-Français*."

Et afin d'intéresser nos lecteurs à notre œuvre nous avons songé à les consulter sur le choix des illustrations patriotiques dont nous voulons émailler cet ouvrage.

Nous les prions de nous indiquer les 30 sujets principaux, pris dans l'histoire du Canada, 15 personnages illustres et 15 reproductions de tableaux, qu'ils jugeront les plus dignes de figurer dans une œuvre de cette nature. Nous recevrons les suggestions jusqu'au premier novembre prochain.

Cette proposition est offerte non seulement à nos abonnés mais à tous les Canadiens-Français, Franco-Américains et Acadiens auxquels elle pourra parvenir.

Pour plus amples détails concernant la souscription ou les réponses à donner à nos questions s'adresser à la *Revue Franco-Américaine*, 4 case postale, Québec, (Canada).

LA DIRECTION.

Canadiens-Français et Chevaliers de Colomb

III

Les Croisés du XXe siècle

A cause du voyage que nous faisons en ce moment dans les principaux centres de la Nouvelle-Angleterre, nous n'avons pas pu accorder à la convention tenue récemment, à Québec, par les Chevaliers de Colomb, toute l'attention que nous eussions désirée. Toutefois, les journaux nous en ont dit assez pour que nous puissions nous faire une idée suffisamment exacte de la fête à laquelle cette convention a donné lieu. Elle a même fourni à notre vieil et grincheux ami, le rédacteur de l'"Indépendant" de Fall-River, Mass., l'occasion de nous passer sous le nez quelques textes élogieux à l'adresse des Knights et traiter comme une défaite pour nous un succès dont la plus large part revient de droit à l'esprit courtois et hospitalier de notre excellente ville de Québec. Le brave homme a trouvé en cela, un baume qu'il a cru bon de verser sur de vieilles blessures difficilement oubliées depuis la dédicace de l'église de Ste-Anne de Fall-River et dont le souvenir, après quatre années, lui cuit encore. Ce chat échaudé en est venu à ne pouvoir contempler le moindre courant sans y voir quelque fumée d'ébullition ; à la moindre menace d'ondée il fait le dos rond et roule des yeux verts ! Après tout, son état d'esprit ne nous étonne pas et nous lui pardonnons volontiers les petites tracasseries qu'il publie à notre adresse. Si ça l'amuse, il peut bien se payer cet innocent plaisir lui que le "statu quo" paralyse et que l'inertie de la matière tient impitoyablement cloué sur place.

Mais il a tort d'assimiler le rôle donné à la langue anglaise dans la dédicace d'une église franco-américaine comme Ste-Anne de Fall-River et celui qu'on lui a donné dans le congrès d'une société irlandaise, et dans une fête qui n'a changé ni de ton ni d'esprit pour avoir eu lieu à la basilique de Québec au lieu de l'église de Saint-Patrice. On ne discute pas des choses de cette évidence-là.

Le congrès de Québec aurait été un fiasco que l'ordre des Chevaliers de Colomb n'en serait pas moins resté une organisation puissante de 250,000 membres (1) ; il a été un succès et cela n'enlève rien à l'argument que nous invoquons pour démontrer que cette société ne constitue pas l'élite des catholiques et qu'au point de vue national les Canadiens-Français commettent une grave erreur en s'y enrôlant. La société reste excellente pour les irlandais et pas pour d'autres.

Un ancien "Grand Knight" qui habite la Nouvelle-Angleterre nous disait exactement la même chose il n'y a pas dix jours. "Je suis un "Knight" depuis une dizaine d'années, disait-il, mais je n'ai jamais engagé un de mes compatriotes à faire partie de cette société qui tombera le jour où elle cessera de poursuivre son but qui est de mener de front les intérêts irlandais et catholiques. Les Franco-Américains devraient comprendre que leurs intérêts les appellent ailleurs et que s'il leur faut absolument une organisation remuante et prodigue de ses deniers ils feraient mieux d'en organiser une dans leur propre milieu et conforme à leurs propres besoins. L'ordre des chevaliers de Colomb ne nous fera jamais contribuer qu'à des œuvres d'anglicisation. C'est ainsi que des milliers de Canadiens-Français vont souscrire des milliers de dollars pour l'université de Washington qui ne nous fera jamais que des prêtres à mentalité et langue anglaise. Pour ce qui est des Canadiens de la province de Québec, leur engouement pour cette société est tout simplement absurde, c'est du badaudisme et rien de plus."

Que l'on invoque après cela des petits articles comme celui que nous lisons dans le "Bien Public" de Trois-Rivières, cela se comprend chez des gens encore sous le coup d'un enthousiasme de néophytes; on peut même brandir comme un Labarum le manuel en trois langues employé par la société, cela ne lui enlève rien de ce qui nous est nuisible et ne lui apporte aucune des qualités essentielles dont elle est privée au seul point de vue catholique. Au fond, tous les éloges qu'on lui fait résistent difficilement à l'analyse et ne se résument à guère autre chose qu'à de pompeuses généralités.

Par exemple, cela ne sonne pas trop mal que d'entendre un Mgr Fallon proclamer les Chevaliers de Colomb les "Croisés du XXe siècle".(2) Dans la chaire de vérité cette déclara-

(1) Il y a 75,000 membres qui font partie de l'assurance, les autres sont des membres titulaires, honoraires, sociaux, etc., etc.

(2) *Providence Visitor*, Providence, R. I., 12 août 1910.

tion paraît étrange comme si l'orateur avait dit que le "Grand Knight" Flaherty était le successeur des apôtres. Après tout, on admettra qu'il faut être très prudent, surtout à notre époque, lorsqu'on parle de croisades et de croisés. Les épées ont singulièrement raccourci depuis Pierre l'Ermite et Richard Cœur-de-Lion. Nous connaissons même certains chevaliers dans Ontario, dans le Nord-Ouest, qui se servent d'une arme beaucoup plus courte dans "leur croisade" contre l'influence française. D'autre part, le petit incident de Bridgeport, Conn., dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, démontre que pour plusieurs de ces "croisés" nouveau genre la foi catholique n'a rien de particulièrement embarrassant.

Mais ce n'est point par cette figure de rhétorique un peu hardie qu'il faut juger l'intéressant sermon de Mgr Fallon. Il a fait une déclaration bien autrement audacieuse quand il a dit que les chances de succès pour l'Eglise étaient passées de l'Europe en Amérique, que la désertion de l'Italie, de la France, de l'Espagne ne laissait aucun espoir de retour, que même dans les pays saxons comme l'Allemagne et l'Angleterre les enfants de nos jours ne vivraient pas assez vieux pour y constater un progrès catholique appréciable. Rapprochée de la mission assimilatrice donnée aux Chevaliers de Colomb par le chancelier Cassidy, de Fall-River, Mass.,(1), rapprochée surtout des règles d'administration établies récemment dans son diocèse au sujet des communautés de langue française et au sujet des étudiants qui se destinent au sacerdoce(2), cette déclaration du jeune évêque de London est très significative. Et lui, qui après dix ans de sociétariat, trouve dans les Chevaliers de Colomb, les croisés de son époque, les artisans de l'œuvre qu'il affectionne, ne serait peut-être pas prêt à répondre à Sir Lomer Gouin que l'ordre se fera, demain si c'est nécessaire et dans l'intérêt de la foi catholique, le champion d'un clergé national pour tous les groupes de la nation américaine ou du peuple canadien. Pour lui, l'avenir du catholicisme, ruiné en Europe, s'est réfugié en Amérique où il s'est identifié au développement de la langue anglaise. Il n'ignorait pourtant pas la marche des éléments nationaux

(1) Voir *Revue Franco-Américaine*, Tome V—No 4, août 1910.

(2) Après avoir fermé son diocèse à toute communauté dont la maison mère n'est pas sous sa juridiction, Mgr Fallon force tous ses sujets ecclésiastiques à passer par le collège de Sandwich, une institution exclusivement irlandaise. On peut voir quelle situation il fait ainsi à la population française qui constitue la majorité dans son diocèse.

dans son propre diocèse et les diocèses voisins, la décroissance de son propre élément dans l'Eglise canadienne ; il a vécu assez longtemps aux Etats-Unis pour voir ce que d'autres ont vu, pour constater ce que d'autres ont constaté, savoir : que les catholiques irlandais ont rouvert et agrandi au sein de l'Eglise la blessure profonde qu'y pratiquèrent Luther, Calvin et la Réforme ; il a lu assez d'histoire pour compter avec Mgr McFaul que l'Eglise a perdu aux Etats-Unis 30,000,000, de ses fils irlando-saxons.

Que l'avenir des catholiques aux Etats-Unis lui inspire de l'enthousiasme, cela se comprend chez un pasteur qui reconnaît la main divine dans l'évolution tourbillonnante qui, dans l'espace de cinquante ans, a changé une couple de fois l'aspect ethnique de l'Amérique du Nord ; qu'il en ressent avec nombre de ses collègues, dans la hiérarchie de violents espoirs de domination et de grandeur, cela se comprend encore chez quelqu'un qui, avec la meilleure intention du monde, croit que l'immigration et le développement naturel des races ne requiert des chefs et des pasteurs qu'un vaste moule où fondre tous les groupes pour le bénéfice d'une minorité qui se meurt et dont il ne serait plus même question dans la chronique quotidienne si elle n'avait déjà réussi à prendre la part du lion dans les postes politiques et fini par croire au monopole irlando-saxon des mitres et des crosses. Mais est-ce que cela détruit le fait brutal que les éléments nouveaux emportent avec eux, et sous tous les cieus, le droit imprescriptible à la conservation de tout ce qui fait le fond de leur caractère national ? Le don des langues donné aux Apôtres fut un enseignement qui devait traverser les siècles et triompher avec l'Evangile du Maître, des préjugés, des ambitions et des rêves des conquérants.

L'histoire a déjà commencé de se répéter sur notre continent, et seuls à ne pas le voir, sont ceux qui, à part d'incontestables qualités d'agression, ont apporté chez nous l'esprit dominateur et turbulent où se concentrent encore les défauts ataviques qui ont fait de l'Irlande la proie facile d'une tyrannie plusieurs fois séculaires.

Nous croyons, nous aussi, à l'avenir brillant qui attend l'Eglise en Amérique, mais ce sont encore les vieilles forces catholiques latines et teutonnes de l'Europe qui sont venues ici remplir les vides creusés par les saxons et les hiberniens infidèles. Il y a de nos jours 15,000,000 de catholiques aux Etats-Unis. Sur ce nombre il y a 3,000,000 de Polonais,

autant d'Allemands, 2,000,000 de Canadiens-Français, autant et plus d'Italiens, de Portugais, de Syriens, etc., Où sont les catholiques irlandais qui, dès 1873, au dire du Père Byrne auraient dû être 15,000,000 ?

Pour ce qui est du Canada, nous avons publié mémoires sur mémoires, des documents bourrés de chiffres démontrant que comme question de fait, depuis trois cents ans et sans interruption, le progrès de l'Eglise y est intimement lié au développement et à la conservation de la langue française. C'est ici, c'est aux Etats-Unis que nos vieilles races ont entrepris de consoler l'Eglise des épreuves que la Révolution guidée par Robespierre, Cromwell ou Henri VIII lui ont préparées. La fusion des races n'a rien gagné à traverser les mers et l'Eglise n'a encore d'avenir qu'avec les races qui étaient avec Elle dans les catacombes et qui lui donnèrent des chefs et des soldats à Castelfidardo.

Et si elle peut encore se flatter de posséder des Croisés ce n'est pas en Amérique qu'il faut les chercher, mais encore dans nos vieilles patries européennes, dans notre vieille France fidèle qui fournit encore son armée du Bien et de la Foi contre les forces grandies mais pas encore victorieuses des barbares modernes et du cosmopolitisme judéo-maçonnique ; c'est en France encore qu'elle recrute le plus largement la milice sainte qu'elle lance à la conquête des âmes sur les points les moins explorés des cinq continents.

En Amérique aussi elle a eu ses croisés, mais en écrivant son histoire elle n'a fait qu'ajouter à la longue liste de noms espagnols, français, latins, qui enrichissent les annales de la civilisation chrétienne. Même de nos jours, à cette époque même où des ouvriers de la onzième heure tentent de jeter un voile sur tout ce passé sublime afin de rétrécir l'horizon où ils étalent leurs petites œuvres, elle compte encore sa légion intrépide de missionnaires qui continuent jusque dans les régions boréales l'œuvre commencée autour de Québec naissant par les Récollets et les Jésuites; des soldats valeureux aussi, tous ces humbles qu'elle associe, après leur avoir donné l'onction sainte, à l'œuvre de colonisation qui recule chaque année les bornes de notre patrie habitable, et qui mettent à ouvrir un canton de laboureurs et de chrétiens la foi ardente qui conduisit les preux d'autrefois devant Saint-Jean d'Acre et Jérusalem.

Lacombe, Provencher, Labelle, Langevin, Guigues, Duhamel, et la suite innombrable de patriotes et de catholiques qui

ouvrirent à la foi, à la civilisation, des plaines immenses, qui doublèrent le territoire de la patrie, voilà les croisés modernes qui font encore retentir nos temples de l'écho de leurs noms et du bruit de leurs armes ;

Où sont les Chevaliers de Colomb dans l'œuvre immense que ces noms seuls évoquent ? Où sont même les tenants de nos "extensionnistes" contemporains qui prétendent régénérer l'église canadienne avec de grosses bourses et en visitant en char-palais un pays parcouru en tous sens, et à pied, par nos Oblats missionnaires. Pas plus aujourd'hui qu'il y a cent ans nos croisés ne viennent à Québec étaler leur satisfaction de vivre sur une vaste promenade illuminée aux frais d'une ville débonnaire. Ces croisés nouveaux, si l'Eglise veut en connaître la valeur, qu'elle les pèse avec leur armure et tout leur équipement de guerre ; elle les trouvera encore légers. Ceux-là même qui se sont engagés à leur suite, s'ils veulent réfléchir, verront bientôt qu'ils se sont laissés prendre à des beautés vides ou qu'ils ont suivi, dans l'espoir d'un gain toujours à venir, les conseils de quelque mauvais larrons des organisatons sociales.

J. L.-K. Laflamme

CHOSSES PRATIQUES

Examinez la date inscrite sur la bande de la REVUE. Si elle n'est pas le 30 AVRIL 1911, c'est que votre abonnement n'est pas payé. Vous nous rendrez service en nous envoyant sans délai tout montant du.—L'ADMINISTRATION.

Deux Questions

Qui sera Archevêque d'Ottawa ?

Les journaux annonçaient, hier soir, l'accession de Monseigneur l'Archevêque de Kingston au siège d'Ottawa.

Nous croyons la nouvelle prématurée et,—à moins de changement récent à Rome,—improbable.

Nous osons ajouter respectueusement que cette nomination serait regrettable.

Monseigneur Gauthier, archevêque de Kingston, est un saint prélat, un homme distingué dont la personne et le caractère feraient honneur à tout diocèse canadien.

Mais en dépit de son nom français, il est irlando-écossais de sang et anglais d'éducation. Il comprend et parle difficilement le français.

En deux mots, il n'a ni la formation ni la mentalité qui lui permettent de prendre un contact intime avec les fidèles d'un diocèse aux quatre-cinquièmes français, comme Ottawa ; et par conséquent, il ne pourrait y faire tout le bien qu'un pasteur doit accomplir, et que l'Église toute entière, aussi bien que les fidèles commis à sa charge, ont le droit d'attendre du ministère apostolique.

Un pasteur doit connaître ses brebis, afin que ses brebis le connaissent. Pour bien connaître ses ouailles, un évêque doit les comprendre, et pour les comprendre, il doit ressentir, d'instinct, ce qu'ils éprouvent.

Or, le point de contact, la corde sympathique la plus forte et la plus intime, c'est, après la foi dans un même Dieu et une même Église, la communauté d'instincts, de sentiments et d'aspirations, née du sang, de la langue maternelle, des traditions ancestrales, en un mot, de tout ce qui constitue la race.

Il faut bien reconnaître que chez beaucoup de gens, même prêtres ou évêques, la voix du sang parle parfois plus haut que le sentiment religieux.

Tels des nôtres sont plus français que catholiques. Certains Irlandais catholiques, clercs ou laïques, semblent plus Irlandais que catholiques, et, ce qui est moins excusable, plus anglicisants que les Anglais, protestants ou catholiques.

Il en est résulté, dans plusieurs des régions où canadiens-français et catholiques de langue anglaise vivent en communauté paroissiale ou diocésaine, un malaise, une irritation sourde, parfois même des conflits scandaleux, dont les ennemis de l'Église tirent seuls jouissance et profit.

Je reviendrai demain sur ce sujet, tout pénible et périlleux qu'il soit, parce qu'à mes yeux, le devoir s'impose à tous ceux qui veulent la paix, la croissance et la grandeur de l'Église et du Canada, de rechercher les causes de ce malaise et d'en prévenir les conséquences désastreuses.

Je m'efforcerais de faire cette étude avec impartialité ; et je n'y aurai pas de peine, je crois. Je suis de ma race, j'en éprouve les sentiments, les fiertés et les aspirations. Mais je ressens également une profonde sympathie pour les Irlandais. Je crois les comprendre, avec leur qualités et leurs défauts.

*
* *

Aujourd'hui, je me borne au diocèse d'Ottawa où, je le répète, la nomination de Mgr Gauthier serait regrettable, parce qu'elle accentuerait profondément le malaise que je viens de signaler.

Non seulement cette démarche irriterait ou tout au moins chagrinerait le clergé et la population canadienne-française — c'est-à-dire l'immense majorité du diocèse ; mais elle aurait une répercussion profonde dans tout le Canada catholique, et même dans plusieurs états de la république américaine où règne un malaise identique mais plus aigu.

J'ose aller plus loin.

L'accession de Mgr l'archevêque de Kingston au siège d'Ottawa produirait, dans tous ces milieux, une impression plus irritante que la nomination d'un évêque anglais ou irlandais de nom comme de langue.

A tort ou à raison, on verrait dans ce choix un procédé détourné pour arriver au but ultime par un chemin tortueux.

On croirait qu'on n'a choisi Mgr Gauthier, français de nom, anglais de langue et d'éducation, et d'un âge assez

avancé, que pour rendre plus facile, dans un avenir prochain, la nomination définitive d'une évêque anglochtone.

Ce sentiment serait fâcheux en soi, et de plus il diminuerait l'autorité du représentant du Saint-Siège au Canada ; car, encore à tort ou à raison, un grand nombre de personnes attribueraient au délégué apostolique le responsabilité de ce procédé.

*
*
*

Afin de bien faire comprendre à nos lecteurs l'état d'esprit de ceux qui croient que l'archevêque d'Ottawa doit être Canadien-français, je donne quelques chiffres tirés des statistiques officielles dont les autorités romaines sont maintenant saisies.

Le diocèse d'Ottawa s'étend, comme l'on sait, sur les deux rives de l'Ottawa. Il renferme la ville d'Ottawa et les comtés de Carleton, partie de Lanark, Russell et Prescott, dans la province d'Ontario, la ville de Hull, les comtés le Wright et de Labelle et partie des comtés d'Argenteuil, de Terrebonne et de Montcalm, dans la province de Québec.

Voici l'état comparatif du dénombrement des groupes catholiques de ce diocèse, en 1881 et en 1901 :

Dans la province de Québec :—		
	1881 :	1901 :
Canadiens-français catholiques	37,524....	66,516
Catholiques de langue anglaise	8,052....	8,547
Catholiques d'autres races	706....	825
	<hr/>	<hr/>
Total (Québec)	46,282	75,888
Dans la province d'Ontario :—		
Canadiens-français catholiques	35,576....	58,646
Catholiques de langue anglaise	18,915....	21,725
Catholiques d'autres races	54....	433
	<hr/>	<hr/>
Total (Ontario)	54,545	80,804
Dans tout le diocèse :—		
Canadiens-français catholiques	73,100....	125,162
Catholiques de langue anglaise.....	26,967....	30,272
Catholiques d'autres races.....	760....	1,258
	<hr/>	<hr/>
Total	100,827	156,692

Ainsi, en 1881, les Canadiens-français formaient plus de 72 p.c. et les catholiques de langue anglaise, moins de 27 p.c. de la population catholique du diocèse.

En 1901, les Canaliens-français représentaient exactement 80 p.c. et les angloctones un peu plus de 19 p.c. de la population.

Dans le même période, la population canadiens-française s'est accrue de 52,062, soit 71 p.c., et la population angloctone de 3,305, soit d'un peu plus de 12 p.c.

Ces chiffres établissent que le diocèse d'Ottawa est et devient de plus en plus Canadien-français.

Ces statistiques réduisent également à néant la solution maintes fois proposée : diviser le diocèse par la rivière Ottawa et constituer un diocèse français à Hull, laissant Ottawa au angloctones.

Dans la seule partie d'Ontario, y compris la ville d'Ottawa, les Canaliens-français représentaient, en 1881, 65 p.c. et les angloctones 35 p.c. de la population catholiques.

En 1901, dans ce même territoire, les Canadiens-français représentaient 72½ p.c et les angloctones, moins de 27 p.c. de la population catholique.

Ainsi, dans cette période le vingt ans, les catholiques de langue anglaise se sont accrus, *dans la partie ontarienne du diocèse*, de 15 p.c. tandis que les Canadiens-français ont augmenté de 65 p.c.

*

* *

Lors de la crise de 1905, Son Excellence le délégué apostolique a asquiescé à la proposition que les droits des minorités se mesurent à l'aune de la condescendance des majorités.

Nous ne serions pas prêts à accepter aussi facilement l'application de cette théorie, ni surtout à en faire un instrument de domination.

Mais nous croyons qu'en l'occurrence, Son Excellence tiendra compte des sentiments des quatre-cinquièmes de la population catholique du diocèse d'Ottawa.

Le Catholicisme au Canada doit-il être Français ou Anglais ?

L'Église catholique, précisément parce qu'elle est catholique, n'est et ne sera jamais l'Église d'une époque, d'un pays, d'une nation.

A travers les âges, l'Église a lutté sans relâche afin de défendre son indépendance contre la tyrannie des rois et sa catholicité contre les préjugés des peuples.

De nos jours, elle a résisté au gallicanisme comme à l'anglicanisme.

Mais si l'Église ne peut être la chose d'une race ou d'une nation, elle les reconnaît toutes, les respecte et les protège également—les victorieuses et les vaincues, les fortes et les faibles, les riches et les pauvres.

De tout temps et dans tous les pays, l'Église tient compte des traditions, de la langue, des aspirations nationales des peuples qui obéissent à ses lois. Elle adapte à leurs besoins sa hiérarchie, son organisation paroissiale, ses rites et sa discipline.

En Amérique comme en Asie et en Europe, sous Pie X comme sous saint Pierre, au temps de Mgr Saretti comme aux jours de saint Paul, l'Église catholique, apostolique et romaine ne peut être ni française ni anglaise.

Elle ne peut non plus asservir une race à l'autre.

Lier la cause de l'Église à celle de la race et de la langue françaises au Canada serait une erreur.

Faire de l'Église un instrument d'assimilation anglo-saxonne serait également absurde et odieux.

*

* *

Par quel étrange phénomène se trouve-t-il tant d'Irlandais, évêques, prêtres ou laïques, qui travaillent à cette œuvre d'assimilation au profit d'une race dont ils ont plus à se plaindre que nous, d'une langue dont l'usage leur a été imposé au mépris de toutes les lois divines ou humaines ?

Les Irlandais, je le répète, m'inspirent une vive sympathie. Mes amis s'en amusent volontiers à l'occasion.

Ils ont donné au monde un merveilleux exemple de foi, de vitalité et d'endurance. J'admire profondément leur éloquence, leur verve, leur enthousiasme, leur esprit de corps, leurs aptitudes variées.

Je crois que dans un grand nombre de cas où nous nous plaignons l'eux, nous devrions plutôt nous accuser nous-mêmes de ne pas acquérir les vertus nationales un peu agressives peut-être, mais assurément fécondes et agissantes, qu'ils pratiquent.

Je m'explique très bien qu'arrivés en Amérique, où un régime d'intense liberté succédait brusquement pour eux à trois siècles de tyrannie, ils aient mis une ardeur extraordinaire à prendre leur place partout, et surtout dans les fonctions d'autorité, religieuses ou civiles, dont ils avaient été privés si longtemps.

Que dans cette lutte, il leur arrive de marcher sur les pieds de leurs rivaux et même de leurs alliés, je le comprends encore.

Nous nous étonnons de les voir, dans nos querelles de race, se ranger parfois du côté des Anglo-Saxons contre nous.

Quiconque a étudié, dans l'histoire et dans la société contemporaine, la force d'attraction qu'est la langue, s'étonne moins de ces manifestations, tout en les regrettant.

Il est également injuste de leur reprocher d'avoir perdu leur idiome national et adopté la langue du vainqueur.

Aucun peuple soumis au régime que l'Irlande a subi pendant trois siècles et privé comme elle de toute source d'alimentation extérieure pour sa langue et sa littérature, n'y aurait résisté.

On peut déplorer qu'unis à nous par la foi, les Irlandais émigrés au Canada n'aient pas adopté notre langue. On ne saurait s'en étonner ni leur en faire un crime.

L'anglais était devenu leur langue maternelle. Ils la retrouvaient au Canada, et surtout aux Etats-Unis, parlée par l'immense majorité des citoyens de leur nouvelle patrie. Ils prirent immédiatement contact avec ceux qui parlaient le même langage qu'eux, et ils le conservèrent.

Je reconnais donc sans conteste aux Irlandais du Canada comme à ceux des Etats-Unis le droit de parler anglais, de donner une formation anglaise à leurs enfants, de réclamer des instituteurs, des prêtres et des évêques de langue anglaise.

Mais en toute justice, ils doivent nous reconnaître, au même titre, le droit de conserver notre langue, de l'enseigner à nos enfants, de la parler et de l'entendre à l'église comme à l'école, de demander des instituteurs, des curés et des évêques canadiens-français partout où nous constituons des groupes sociaux suffisamment nombreux pour justifier ce légitime désir.

*

* *

Sans doute, je le répète, le sort du catholicisme n'est pas, au Canada plus qu'ailleurs, lié à la conservation d'une langue ou d'une race.

Il n'en est pas moins vrai que chez un grand nombre de Canadiens-français, la conservation de la foi dépend, dans la mesure où les moyens naturels aident à l'action de la grâce divine, du maintien de la langue et des traditions nationales.

Les Irlandais d'Amérique en sont un exemple frappant.

On évalue à près de *quinze millions* le nombre des descendants d'Irlandais catholiques qui ont perdu la foi de leurs pères.

N'est-il pas vrai que l'usage de la langue anglaise, en jetant les Irlandais dans les milieux anglo-protestants, est la cause première et principale de cette effroyable trouée dans les rangs de l'Église?

N'est-il pas également vrai que les cas d'apostasie sont extrêmement rares chez les Canadiens-français qui ont conservé leur langue et leurs traditions nationales?

L'Église renouvelait naguère ses prescriptions contre les mariages mixtes; elle multipliait les entraves à ce qu'elle regardait comme la cause principale de la perte de la foi en Amérique.

Les évêques du Canada ont accompagné ces prescriptions de solennels avertissements.

Or, dans quels milieux se produisent ces mariages, sinon dans ceux où la langue anglaise réunit protestants et catholiques dans l'intimité du foyer et des relations mondaines?

Il y a moins de mariages mixtes chez les Canadiens-français qu'il y a cinquante ans.

En serait-il ainsi, en dépit des sages prescriptions de l'Église, si les Canadiens-français perdaient l'usage de leur langue et entraient en masse dans le mouvement assimilateur

de la *Church Extension*, favorisé d'une manière discrète mais non équivoque par Mgr Sbaretti?

*
* *

“Mais, objectent les anglicisants, l'isolement des Canadiens-français est un obstacle au progrès extérieur de l'Église.

“Les Anglo-protestants, au Canada comme aux États-Unis, ont déjà contre nous le préjugé anti-papiste. Ils nous accusent d'être les sujets d'un souverain étranger. Pourquoi leur donner un prétexte additionnel de nous attaquer en nous accusant d'être également étrangers par la langue?”

On exagère beaucoup la force de ce double préjugé qui va toujours en s'affaiblissant.

Du reste, à mon humble avis, cet argument de la prudence humaine est peu chrétien. S'il est admis, ce qui me semble incontestable, que la conservation de la langue est le plus ferme appui de la foi chez trois millions de Canadiens-français catholiques, il me semble qu'il est plus important de conserver cet acquis que de s'efforcer de désarmer quelques fanatiques.

Un jour, saint Pierre, craignant de scandaliser des hébreux chrétiens, refusa de manger avec des incirconcis. Saint Paul lui représenta qu'il était le père commun de tous les fidèles. Saint Pierre comprit et resta le pape des Juifs et des gentils.

Mais jamais ni saint Pierre ni saint Paul ne songèrent à humilier soit les Juifs soit les Gentils pour flatter les préjugés des païens ou des pharisiens endurcis.

Du reste, je ne sache pas que les orangistes ou tout groupe de protestants fanatiques aient plus d'amour pour les catholiques de langue anglaise que pour nous.

*
* *

“Mais, dit-on, le Canada est terre anglaise. L'Amérique du Nord est anglo-saxonne, par la langue et les institutions. Partout les races latines sont en baisse. La France persécute l'Église. L'Espagne s'y prépare. L'Italie a dépouillé le Saint-Siège. Par contre, l'Angleterre donne asile aux religieux chassés des pays catholiques. Qui sait si l'Angleterre convertie et maîtresse des mers, si les États-Unis, si

riches et si puissants, ne deviendront pas les piliers et les flambeaux de l'Église catholique?"

Sans doute, l'avenir des peuples est entre les mains de Dieu.

Mais en attendant, je constate que de la France impie et énervée sortent encore plus de missionnaires et de conquérants d'âmes que de tout l'Empire britannique et de la riche république américaine réunis.

En attendant, je constate qu'en Amérique, la petite province de Québec fournit plus de prêtres, plus de missionnaires, plus de religieuses, plus de collèges, plus d'hôpitaux, plus de couvents, en un mot alimente plus de foyers de foi et d'abnégation que tout le reste du Canada catholique.

Et avant de tarir cette flamme, il serait peut-être prudent de laisser les autres feux briller d'un éclat plus intense.

Mais cet aspect de la question relève plutôt des autorités mêmes de l'Église.

*
* * *

Il est cependant un autre point de vue que semblent méconnaître entièrement ceux qui veulent mettre le catholicisme au service des plus forts, des plus riches, des plus nombreux — par où je ne reconnais guère la doctrine et les procédés de Celui qui a dit : "*Mon royaume n'est pas de ce monde!*"

C'est que, si j'en crois ce que l'on m'a enseigné du droit public de l'Église, la société la plus parfaite est celle où l'organisation politique et sociale est le plus harmonieusement unie à la constitution et aux lois de l'Église.

L'Amérique est par essence le domaine de la séparation absolue de l'Église et de l'Etat.

Seule, la province de Québec, par son origine, par ses traditions, par la force des traités, par sa constitution politique, par son organisation paroissiale et diocésaine, a conservé quelques éléments de l'ancien état social—sans les abus du césarisme de Louis XIV et des parlements gallicans et jansénistes.

A moins que le *Syllabus* et les enseignements des Papes ne soient plus que de vieilles légendes—et le plus adrent des anglicisants hésitera à soutenir cette thèse—il me semble désirable de conserver, au Canada et à l'Amérique, ce foyer de catholicisme social qui rayonne des rives du golfe Saint-Laurent aux sommets des Rocheuses, qui projette sa lumière sur

tous les groupes catholiques de la Nouvelle-Angleterre, de New-York, du Michigan et jusqu'aux confins de l'Orégon.

S'il plaît à Dieu de l'éteindre, sa Providence y pourvoira. Mais des hommes appelés à l'apostolat catholique, dont la plupart se sont éclairés et réchauffés à ce flambeau qui déjà brille depuis trois siècles, ont autre chose et mieux à faire qu'à ternir son éclat, même pour plaire aux puissants du monde et désarmer la baine de ceux qui haïssent d'autant plus l'Église qu'elle est plus forte et plus vivante.

(*Le Devoir*)

Henri Bourassa.

Mouvement forestier en Amérique

Dans ces quelques lignes, je vais essayer de tracer à grands traits les progrès du mouvement forestier en Amérique afin de bien faire ressortir l'importance des mesures adoptées lors de la dernière session par le Gouvernement de la Province de Québec.

Comme nous avons l'habitude de toujours prendre exemple des américains, je commencerai par parler de la marche des idées forestières chez nos voisins.

Jusqu'en 1870 le mouvement forestier y est inconnu, se résumant à quelques doléances des esprits clairvoyants sur le gaspillage effréné des richesses forestières. L'Association forestière américaine est fondée en 1875 et l'année suivante un agent spécial est attaché au département de l'Agriculture pour étudier les questions forestières. Le Dr. Franklin B. Hough fit beaucoup de bonne besogne et publia de nombreux rapports fortement documentés. En 1881, un bureau spécial, appelé Bureau forestier, est créé dans le Département de l'Agriculture avec le Dr. Fernow comme chef, celui-ci s'associe plusieurs aides dont le Dr. Roth, aujourd'hui directeur de l'École forestière Michigan et commence un travail de propagande forestière qui donna de très bons résultats.

À la suite du rapport spécial de l'Académie Nationale des Sciences de Washington sur les conditions forestières, le président des Etats-Unis fut autorisé par le congrès à créer des réserves, et en 1897, Grover Cleveland décrétait les 13 premières forêts domaniales.

Vers le même temps le Dr. Fernow résignait ses fonctions de chef du Bureau Forestier et était remplacée par Gifford Pinchot. Sous ce dernier, la politique forestière reçut une poussée formidable et peu de pays peuvent se vanter d'avoir accompli autant de progrès de ce côté en aussi peu de temps.

Jusque-là, le manque de positions avait empêché le développement de l'enseignement forestier, mais lorsque les forêts domaniales furent créées, il devint évident qu'il fallait de nouveaux hommes; que les coupeurs de bois ne devaient pas

être chargés du contrôle et de la gestion des forêts américaines.

En 1898, le Dr. Fernow ouvrait l'École de Cornell qui eut une grande réputation. Malheureusement par suite d'expériences forestières mal comprises, une certaine faction suscita une telle opposition à cette école que le Gouverneur de l'Etat de New-York, en 1903, apposa son veto à l'appropriation annuelle que lui votait la législature de New-York et comme l'Université Cornell ne pouvait pas supporter seule le fardeau de cette école, celle-ci dû fermer ses portes.

En 1899, le Dr. Schenck, de Biltmore, Virg., qui dirigeait les forêts de M. Vanderbilt, fondait son école forestière. Celle-ci, beaucoup plus modeste que la première, a survécu jusqu'à ce jour. Seulement par suite du refus de M. Vanderbilt de continuer son concours à cette entreprise, l'école a modifié son programme, et cette année les élèves passeront d'abord une partie de l'année à Biltmore, puis iront dans les forêts de la région des Grands Lacs et continuer ensuite leurs études en Allemagne.

En 1900, par la munificence de Gifford Pinchot et de sa famille (ils ont doté cette école de \$150,000), l'Université Yale de New Haven, Conn., établissait l'École forestière de ce nom. Celle-ci eut un meilleur sort que les précédentes et chaque année a vu augmenter son prestige et l'importance de son enseignement. Les industriels et marchands de bois y ont même fondé une chaire d'Exploitation forestière avec une dot de \$150,000. L'École Yale occupe un haut rang, c'est la première des Etats-Unis sans contredit.

Lorsque les Américains embrassent une idée, ils veulent toujours faire grand et du côté forestier chacune des Universités a voulu à l'instar de Yale se doter d'une école forestière. Il a donc surgi de nombreuses écoles : les plus importantes sont celles de Michigan, à Ann Arbor, dirigée par le Dr. Roth, fondée en 1903, et Harvard, de l'Université du même nom. Une autre école forestière fut organisée par le Dr. Fernow avant de venir au Canada : c'est celle du Pennsylvania State College (1907).

A part ces cinq écoles, des cours forestiers sont donnés aux universités suivants : Université du Maine ; à Orono, Me. ; Michigan State Agricultural College ; Iowa State College ; University of Nebraska ; Lincoln, Neb. ; Mississippi Agricultural and Mechanical College ; University of Georgia ; Athens,

Ga. ; Colorado College, Colorado Springs, Col. ; Purdue University, Lafayette, Ind. ; University of Minnesota, Anshony Park, Minn. ; Berea College, Berea, Ky. ; North Dakota School of Forestry, Bottineau, N. Dak. ; Wisconsin University, etc., etc.

Ceci est naturellement pour l'enseignement supérieur. En 1905, l'Etat de Pennsylvanie, à la suggestion du Dr. Rothrock, créait l'école ou académie forestière de Mount Alto, dans le but de recruter et de former les gardes forestiers nécessaires à la protection des domaines que cet état venait d'acheter pour se créer des forêts domaniales (chose que la majorité des Etats de la Nouvelle Angleterre ont dû faire). Seulement depuis un certain temps l'académie de Mt. Alto est devenue ambitieuse et rêve, à son tour, de former des ingénieurs forestiers. Ce serait à déplorer car il y a trop peu d'écoles primaires pour l'éducation des préposés.

Sur les réserves domaniales, le service forestier des Etats-Unis a commencé des cours volants pour l'instruction des gardes. Ceci a donné de bons résultats.

En résumé, l'enseignement forestier aux Etats-Unis après avoir été longtemps délaissé, a reçu une grande impulsion durant la dernière décade, seulement il y aurait déjà trop de grandes écoles forestières et pas assez d'écoles élémentaires.

Au point de vue de l'intérêt que le public porte maintenant aux choses forestières, il est évident que la sylviculture commence à être connue chez nos voisins, seulement ils en sont encore à la période d'expérimentation.

Si nous passons maintenant au Canada, nous voyons que nous avons marché de bien loin dans la voie tracée et ouverte, si en grand, par nos voisins. Ce n'est qu'en 1908 que la première école forestière du Canada ouvrait ses portes, et c'est encore le Dr. Fernow qui vint insuffler le souffle de vie à sa troisième fondation de ce genre :—Toronto a donc vu la première école forestière. Le Nouveau Brunswick, presque en même temps, chargeait le professeur Miller, ancien élève de Yale, de donner un cours forestier à l'Université du Nouveau-Brunswick. Le gouvernement de cette province, pour aider au fonctionnement de cette école, accorde un subside de \$2,400 par année. Il y a un subside total de \$14,000 accordé à l'Université. Les cours y sont de 4 ans.

Québec pour être entrée apparemment plus tard dans la lice,

a suivi une autre direction et au dire de plusieurs, c'est de beaucoup la meilleure. En 1905, donc bien avant Ontario, le gouvernement Gouin envoyait, sur la suggestion de Mgr Laflamme et d'ailleurs tel qu'annoncé dans le discours-programme de Sir Lomer Gouin à l'École Montcalm, deux jeunes gens—l'un de Montréal et l'autre de Québec, étudier à l'École forestière de Yale. Chacun d'eux revint en 1907 avec le titre d'ingénieur forestier. Pour donner à ses deux agents l'occasion de prouver la valeur des études qu'ils venaient de poursuivre, le gouvernement décida de les employer à contrôler les exploitations forestières dans une partie de la province. Les résultats donnés par les ingénieurs forestiers Bédard et Piché ayant été trouvés bons; on les chargea alors de réorganiser le service forestier et à cette fin on leur adjoignit un certain nombre d'assistants ou d'élèves. Le nombre de ces derniers atteint aujourd'hui le joli chiffre de 15. De sorte que depuis 1907, le gouvernement a virtuellement fondé une école de pratique dans cette province. Il sera bon à ce sujet de citer l'opinion d'un américain qui, chargé d'organiser un enseignement forestier aux Etats-Unis pour le compte d'une grande université, est venu étudier sur place le système employé par notre gouvernement. Il a déclaré que nous avons commencé par le bon bout, alors que dans les autres institutions du genre on forme des ingénieurs forestiers qui n'ont jamais été en forêt auparavant.

Durant l'hiver 1908-09, M. Piché fut envoyé en Europe pour compléter son instruction forestière, et en même temps étudier le fonctionnement des écoles et des administrations forestières de la France, de l'Allemagne et de la Suède. A la dernière session le gouvernement a fait voter une loi créant une école forestière afin de parfaire son œuvre de 1905. Les élèves qui ont été formés par une année de travail en forêt sont maintenant prêts à suivre les cours théoriques. Voulant donner à tous les jeunes gens de cette province l'occasion d'embrasser cette profession si digne et si respectée, le gouvernement a combiné un système tel que les dix premiers au concours d'admission recevront leurs cours gratuitement et, de plus, ils seront assurés d'être employés durant les mois de pratique. De sorte qu'il n'en coûtera absolument rien à ces élèves, s'ils sont économes, pour devenir des ingénieurs forestiers.

Le gouvernement s'occupera aussi de l'enseignement pra-

tique qui sera donné à la pépinière de Berthierville comme dans le passé ainsi qu'en forêt, tandis que l'enseignement théorique ou supérieur sera donné à l'Université Laval de Québec.

Ainsi sans heurt, sans bruit, à peu de frais, le gouvernement de la Province de Québec aura préparé la réorganisation de son service extérieur des forêts, et établi une école forestière qui saura soutenir la comparaison avec celles du même genre. Les agents forestiers qui auront passé par cette école recevront une instruction solide, ils y sont déjà bien préparés; ils auront les mêmes aspirations, et ce nouveau corps saura s'attirer les sympathies et la confiance du public. Ils seront chargés de la classification des sols et de la surveillance forestière. Ils étudieront aussi les propriétés sylvicoles de nos arbres et aussi les qualités qui distinguent nos bois. Ils propageront parmi la population le culte de l'arbre. Mais leur plus belle œuvre sera d'inventorier nos forêts, de les organiser suivant des plans d'aménagements mûris, afin d'assurer le progrès et l'augmentation en valeur de nos domaines boisés.

Paul Sylvestre.

Comme on nous voit en France

Enquête par M. J. A. Lefebvre.

Le 27 janvier, M. J. A. Lefebvre, de la REVUE, posait à un certain nombre de littérateurs français, académiciens, membres de l'Institut, économistes, députés, journalistes, membres de l'épiscopat, etc., la question suivante :

“ Il y a dans l'Amérique du Nord, tant au
“ Canada qu'aux Etats-Unis, 3,500,000 (ils
“ n'étaient que 63,000 en 1763) Canadiens-
“ Français. Voulez-vous, sur réception de
“ cette lettre, et comme première impression,
“ dire, en quelques lignes, à la REVUE FRANCO-
“ AMERICAINE, ce que vous connaissez et
“ pensez de cette France d'outre-mer ? ”

Nous continuons donc, dans le présent numéro, la publication des réponses données à notre question. Nous publions les lettres dans l'ordre qu'elles sont arrivées ; nous les publions intégralement, même si quelques-unes d'entre elles n'entrent pas absolument dans les idées chères à la REVUE, quitte à faire plus tard les réserves qu'il faudra.

Les Réponses

R. Poincaré,—*Membre de l'Académie Française.*

J'applaudis à tout ce qui peut resserrer les liens qui nous unissent.”

J'ai lu avec un vif intérêt le numéro de la *Revue Franco-Américaine* que vous avez bien voulu m'envoyer.

Je vois avec quelle pieuse fidélité les Canadiens-Français

conservent le souvenir de leur origine et avec quelle perfection ils parlent et écrivent notre langue.

J'applaudis à tout ce qui peut reserrer les liens qui nous unissent à eux et je suis heureux que votre Revue me fournisse l'occasion de leur envoyer le salut cordial d'un Français d'Europe.

Croyez à mes sentiments distingués.

* * *

Charles Paul, Evêque d'Agen.

"Je suis donc tout acquis aux œuvres qui ont pour but de protéger les intérêts de nos frères du Dominion et de les aider dans leur efforts courageux vers une réalisation toujours plus complète du progrès chrétien."

J'ai reçu l'exemplaire de la *Revue Franco-Américaine* que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer et j'en ai pris connaissance avec un vif plaisir.

Il y a longtemps que je m'intéresse à la cause des Canadiens-Français, élève de la Compagnie de St-Sulpice dont l'histoire se lie étroitement à la vôtre, j'ai puisé dans l'éducation que j'ai reçue de mes maîtres, le respect et l'amour de cette admirable race qui, malgré la conquête, reste fidèle à la foi, à la langue, aux traditions de la Mère-patrie et se développe d'année en année avec une merveilleuse fécondité. Je m'honore d'avoir connu Monseigneur Fabre, le vénérable archevêque de Montréal et plusieurs prêtres ou catholiques canadiens qui, au cours de leurs voyages en France aimaient à jouir de l'hospitalité que leur offrait avec tant de cœur un illustre ami des Canadiens le glorieux Cavalier de la Salle, le Cardinal Thomas, archevêque de Rouen, dont j'étais alors le modeste collaborateur.

Je suis donc tout acquis aux œuvres qui ont pour but de protéger les intérêts de nos frères du Dominion et de les aider dans leurs efforts courageux vers une réalisation toujours plus complète du progrès chrétien.

Je suis heureux de pouvoir vous donner cette assurance et, souhaitant grand succès à votre *Revue*, je vous prie, Monsieur le Directeur, d'agréer l'expression de mes sentiments dévoués.

* * *

Mis de Vogüé, — Membre de l'Académie Française.

"Vous ne pouvez douter de ma profonde sympathie pour les Canadiens-Français et pour ceux qui s'efforcent, comme vous, de développer leurs relations avec l'ancienne patrie ; mais je suis obligé de me recuser."

J'ai bien reçu votre lettre du 31 janvier.

Vous ne pouvez douter de ma profonde sympathie pour

les Canadiens-Français et pour ceux qui s'efforcent, comme vous, de développer leurs relations avec l'ancienne patrie ; mais je suis obligé de me recuser ; je ne connais rien des choses d'Amérique, et ne saurait écrire, à leur sujet, que des lieux communs ; ce n'est pas à mon âge (80 ans passés) que l'on peut entreprendre de nouvelles études ; vous m'excusez donc si je me borne à des vœux, d'ailleurs très sincères, pour le succès de votre *Revue*, en vous offrant l'expression cordiale de mes sentiments très distingués.

* * *

Gabriel Gompayré,—*Membre de l'Institut.*

" J'ai gardé une inoubliable impression des quelques journées que j'ai passées à Toronto, à Montréal et à Québec ;

Mes sympathies pour le Canada ont toujours été des plus vives. Elles se sont accrues depuis qu'il m'a été donné d'y faire un trop court séjour en 1893, alors que je revenais de l'exposition universelle de Chicago, où le gouvernement français m'avait envoyé comme son délégué à l'Instruction publique. J'ai eu occasion depuis de parler souvent du Canada, notamment avec mes amis M. Bonet-Maury, et M. le Professeur Arnould qui ont eu la bonne chance de séjourner plus longtemps dans votre beau pays.

J'ai gardé une inoubliable impression des quelques journées que j'ai passées à Toronto, à Montréal et à Québec.

De ces deux dernières villes surtout parce que j'y retrouvais la France, sa langue et ses vieilles mœurs. C'est en effet la France d'autrefois que vos compatriotes ressuscitent par delà l'Océan et après trois siècles.

J'ai donc eu un vrai plaisir à recevoir et à lire un No de votre belle *Revue* à laquelle je souhaite tout le succès qu'elle mérite.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments de fraternité française.

* * *

L'Evêque de Limoges,

" Il ne peut que le féliciter et le bénir."

Remercie vivement Monsieur Lefebvre de son gracieux envoi ; mais à cause de son grand âge et de ses infirmités, il lui est impossible de lui promettre aucune collaboration. Il ne peut que le féliciter et le bénir.

Jules Claretie,—*Membre de l'Académie Française.*

France d'autrefois, toujours chère à la France d'aujourd'hui."

Le Canada, qui nous tient au cœur comme une terre fraternelle, a ses poètes que nous aimons, ses écrivains que nous lisons avec une attention émue cherchant dans leurs pages l'écho de la patrie commune, France d'autrefois, toujours chère à la France d'aujourd'hui et dont les volontaires (ils furent mes amis) accoururent lorsque la mère fit aux heures douloureuses appel à ses enfants. Ce que je pense du Canada ? je l'aime et je voudrais le voir. Cela dit tout.

* * *

A. Ribot,—*Membre de l'Académie Française, Sénateur.*

"La France d'outre-mer et d'où j'ai rapporté les souvenirs les plus chers et les plus ineffaçables."

Je regrette bien vivement de n'avoir pu, à cause de mes trop nombreuses occupations, répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je tiens à vous remercier de l'envoi d'un numéro de la *Revue Franco-Américaine* et à vous dire que je l'ai lu avec le plus grand intérêt, en me souvenant des deux visites que j'ai faites à la France d'outre-mer et d'où j'ai rapporté les souvenirs les plus chers et les plus ineffaçables.

Croyez, je vous prie, à mes sentiments tout dévoués.

* * *

Réné de St. Marceaux,—*Membre de l'Institut.*

"Nous sommes profondément émus en pensant au vaillant peuple canadien, chez lequel tant de cœurs battent le rythme gaulois."

Oui nous savons qu'un rejeton de la vieille race française a poussé de profondes racines sur la terre d'Amérique, et nous admirons sa puissante vitalité. Nous sommes profondément émus en pensant au vaillant peuple canadien, chez lequel tant de cœurs battent le rythme gaulois. Mais il est curieux d'observer que, pour nous un peu de mystère semble envelopper nos parents d'outre-mer, et qu'ils nous paraissent presque aussi éloignés dans le temps passé qu'ils le sont en réalité par la distance. Cela tient à plusieurs causes. D'abord la langue du grand siècle leur est encore familière, puis ils ont, croyons-nous, conservé avec les idées d'antan, la

pratique des vertus de nos aïeux. Il n'est pas indifférent que la preuve de ces vertus soit ainsi faite, car ici on parle trop souvent d'elles comme d'illusions créés par le recul des années. Ces raisons nous suffisent pour parer des plus rares fleurs du souvenir, l'autel consacré à cette France lointaine dans le sanctuaire voué par notre âme au culte des ancêtres.

Veillez agréer, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

* * *

Alfred Fouillée,—*Membre de l'Institut.*

" Je ne saurais trop approuver la fondation de votre Revue et je suis de cœur avec tous les Français de race qui habitent le Canada."

Je ne saurais trop approuver la fondation de votre Revue et je suis de cœur avec tous les Français de race qui habitent le Canada. Je voudrais pouvoir être votre collaborateur. Malheureusement, ma santé, l'état de ma vue que j'ai failli perdre, mes nombreux travaux que je dois achever, m'empêchent de vous aider dans votre noble entreprise.

Veillez agréer, monsieur, avec tous mes remerciements, et tous mes regrets, l'expression de mes sentiments de confraternité cordiale.

* * *

P. Vrancher,—*Secrétaire de Son Eminence le Cardinal Mercier.*

Son Eminence, rentrée de Rome ce matin, me charge de répondre à la lettre que vous lui avez envoyée en date du 31 janvier et dont Elle vient de prendre connaissance.

Elle vous sait gré de la demande que vous Lui adressez mais, à son grand regret, Elle ne peut y donner une réponse favorable, car pendant son absence de quatre semaines les affaires administratives du diocèse se sont accumulées et leur liquidation absorbera pendant un certain temps l'activité de Son Eminence.

Je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de ma considération très distinguée.

* * *

P. Girard,—*Membre de l'Institut.*

" C'est une France lointaine, restée fidèle au souvenir de celle d'où elle est sortie."

J'ai lu avec intérêt le numéro de la Revue Franco-Américaine que vous avez bien voulu m'adresser, mais je ne vois

pas, hélas ! en quoi je pourrais vous être utile. Je sais, du Canada, bien peu de choses, je n'en sais guère que ce que tout le monde en sait, que c'est une France lointaine, restée fidèle au souvenir de celle d'où elle est sortie. Un de mes amis, ancien consul général à Montréal, nommé depuis peu ministre de France à Montevideo, m'a quelque fois parlé du charme de son séjour prolongé au milieu de vous. Le nom de M. Kleczkowski ne vous est certainement pas étranger. C'est à lui que je fais allusion.

Mais je possède, vous le voyez un bagage bien insuffisant pour vous parler avec compétence de votre beau pays.

Quant à devenir votre collaborateur même intermittent, mes fonctions de professeur de grec à l'Université de Paris m'y préparent assez peu. Si je vis beaucoup, par l'observation et la sympathie, dans les temps modernes, suivant en cela l'exemple des anciens grecs, que le présent seul passionnait, les objets habituels de mes études me reportent bien des siècles en arrière, et je conçois mal l'intérêt que pourraient prendre vos lecteurs aux récits d'Homère, aux drames mythologiques des tragiques d'Athènes, ou même à l'art de la Grèce dont les musées de notre vieux monde renferment de si beaux spécimens. Paris et ses mœurs, ses expositions, ses théâtres, ses fêtes les captiveraient à juste titre davantage, et vous trouverez, pour les en entretenir, des correspondants infiniment mieux qualifiés que je ne le suis.

Veillez agréer, monsieur, tout mes vœux pour le succès de l'entreprise que vous poursuivez si courageusement ainsi que l'assurance de ma considération la plus distinguée.

* * *

Bordereau,—*Secrétaire de M. Paul Deschanel de l'Académie Française.*

J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. Paul Deschanel a dû quitter Paris et est absent en ce moment.

J'aurai soin de lui communiquez votre lettre à son retour. Mais je crois devoir dès maintenant vous faire savoir que tout son temps se trouve pris par les travaux parlementaires particulièrement importants en cette fin de législature, et qu'il a dû se faire une règle d'observer la plus grande réserve en raison de ses fonctions de Président de la Commission des Affaires Extérieures. Il a été récemment contraint pour

deux raisons de ne pas répondre à des questions analogues à la vôtre que lui avaient posées plusieurs de vos grands confrères européens.

Malgré le grand plaisir qu'il éprouve toujours à suivre le développement des affaires extérieures et particulièrement le progrès des groupements d'origine française. Je suis certain d'ailleurs qu'il sera très sensible à votre aimable attention.

Veillez agréer, monsieur l'administrateur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.



A. de la Villerabel,—*Pour l'évêque de St-Brieuc.*

" Nos frères Canadiens nous ont donné l'exemple d'une fidélité à la foi de nos pères
qui nous fait revivre les beaux jours de la France d'autrefois.

Monseigneur Morelle, Evêque de Saint-Brieuc, me charge de vous accuser réception de votre lettre du 31 janvier par laquelle vous lui annoncez l'envoi d'un numéro de la *Revue Franco-Américaine*. Sa Grandeur a été très touchée de cette marque de sympathie d'écrivains qui ont tant à cœur le développement de la race française et de sa légitime part d'influence au Canada.

Il m'est très agréable d'accomplir cette mission, car je compte chez vous quelques amis connus au Séminaire St-Sulpice à Paris et à la Procure de St-Sulpice à Rome. J'ai gardé de leurs entretiens une affection profonde pour votre pays et j'ai eu l'occasion de publier il y a quelques années, deux études, l'une sur les "Missionnaires Agricoles au Canada", l'autre sur "Mgr Briand", Evêque de Québec. Celui-ci était en effet un modeste vicaire de Plérin, dans la banlieue de St-Brieuc, quand l'Esprit de Dieu le poussa à quitter la Bretagne avec son "Recteur" M. Allenon de la ville Angevin pour accompagner Monseigneur de Pontbriand.

La persécution religieuse qui sévit en France nous a rendu plus chère encore la terre hospitalière du Canada. Le diocèse de Saint-Brieuc a envoyé dans la Saskatchewan et l'Alberta des religieuses de la "Providence de Saint-Brieuc", Congrégation fondée par M. Jean Marie de la Mennais dont le nom a été popularisé chez vous par les Frères de l'Instruction Chrétienne.

Ces jours derniers Mgr Morelle envoyait à ses diocésains une lettre sur la fidélité aux traditions bretonnes ; il ne sau-

rait donc que louer votre fidélité aux traditions canadiennes-françaises.

Que nos frères d'Amérique ne nous jugent pas d'après la faction cosmopolite qui gouverne la France en flattant les passions mauvaises du peuple. Si les vrais Français soucieux de la foi antique, paraissent vaincus, ils acquièrent peu à peu, par leur résistance à la tyrannie des persécuteurs, une énergie qui nous assurera la victoire dans quelques années. Nos frères canadiens nous ont donné l'exemple d'une fidélité à la foi de nos pères qui nous fait revivre les beaux jours de la France d'autrefois. La fécondité de votre race, autant que votre ténacité vous assurent l'avenir, pourvu que vous restiez unis non-seulement pour défendre votre langue et votre esprit, mais pour achever la constitution de la Nouvelle-France. Ce nom sonne à merveille à nos oreilles comme une espérance à nous qui avons à refaire une France chrétienne.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma respectueuse sympathie.

La Question Acadienne (1)

UN MEMOIRE

Le 11 décembre 1909, la communication suivante paraissait dans le *Moncton Times* :

L'EVANGELINE ET LA QUESTION ACADIENNE

En lisant ce qui a tout récemment paru dans le *Moniteur Acadien* le *Globe* de Saint-Jean, le *Times* et le *Transcript* de Moncton, nos concitoyens de langue anglaise ont pu conclure logiquement que *l'Évangéline* n'est qu'un vil calomniateur. Je voudrais démontrer que tel n'est pas le cas.

Comme toutes les grandes questions, celle-ci a deux côtés. Je me bornerai à ce qui concerne *l'Évangéline*.

Mon intention, toutefois, n'est pas d'exonérer *l'Évangéline* en tout et partout. Se tromper est le sort de tout homme.

l'Évangéline est un journal catholique hebdomadaire, dont la mission est de défendre les droits de ceux qui "furent dispersés comme les feuilles, comme la poussière", quand l'ouragan de 1755 les "saisit, les fit tourbillonner dans les airs et les jeta à travers le monde plus morts que vivants et sans patrie."

Or, quelque part, quelqu'un se trouve qui décrète que le peuple acadien n'a aucun droit quelconque. Cette dénégation de tous droits qui nous est faite est l'unique cause qui trouble la paix après laquelle les Acadiens soupirent.

La question est une question religieuse, ce qui fait qu'il répugnait aux Acadiens de la discuter en public, ne voulant pas donner de scandale.

D'après le recensement de 1901, les Acadiens des Provinces Maritimes étaient au nombre de 138,776, répandus dans cinq diocèses, savoir : Halifax, Chatham, Saint-Jean, Antigonish et Charlottetown. Ils étaient, dans le diocèse de Saint-Jean, 29,000 contre 29,000 de toutes les autres nationalités réunies; 52,000 contre 13,500 dans le diocèse de Chatham; 27,000 contre 27,500 dans le diocèse de Halifax, les Iles Bermudes non comprises.

A cause du chiffre de leur population, les Acadiens peuvent donc

(1) Le mémoire que nous publions sous ce titre a été distribué à quelques centaines d'exemplaires sous un titre moins approprié : *Le Clergé Irlandais*. Il forme un document précieux dans l'histoire des vexations nombreuses auxquelles nos frères Acadiens sont en butte depuis hélas ! un trop grand nombre d'années. C'est à ce titre que nous le publions.—LE DIRECTEUR.

avoir "de légitimes aspirations" dans l'Eglise. Leur ambition, une ambition légitime, est d'être représentés dans la hiérarchie et que les vérités de l'Évangile leur soient prêchées dans une langue qu'ils entendent, la langue française.

Je ne toucherai pas à la question d'un évêque français. Sa Sainteté Pie X l'ayant sous étude, la discuter serait manquer de confiance en la justice de sa décision. D'un autre côté, Son Excellence Mgr Sbarette, dans sa lettre paternelle à l'*Évangéline*, verse un rayon d'espoir dans le cœur des Acadiens, quand il dit: "Vous savez que le Saint-Siège est disposé à faire tout ce qu'il est possible pour satisfaire les légitimes aspirations du peuple acadien."

Il existe, cependant, des sujets de plaintes dans plusieurs paroisses, qui n'ont pas reçu de la part de l'autorité une attention satisfaisante.

Ainsi, dans la paroisse de Saint-Bernard de Moncton, où les Acadiens sont trois fois plus nombreux que les autres catholiques, ils n'ont trouvé chez leur curé qu'une hostilité ouverte à leurs "légitimes aspirations." N'est-il pas étrange que ni leur savant recteur, ni son zélé premier vicaire ne parlent pas la langue de la grande majorité des paroissiens?

Sa Grandeur Mgr l'évêque de Saint-Jean, si nos renseignements sont bien fondés, a signifié son intention d'y ériger une paroisse française, comme la chose se pratique ailleurs en pareil cas, "dans un avenir peu éloigné." En attendant, la plus entière soumission continue de régner chez les fidèles et aucune démarche n'a été prise par eux en vue d'améliorer leur situation, qui ne fut légitime.

À Moncton, comme partout ailleurs, les grands mouvements sont d'abord discutés entre un petit nombre, puis soumis à tout le peuple, juge en dernier ressort. C'est le procédé ordinaire et légitime.

Or, ceux parmi les Acadiens de Moncton qui ont osé prendre ouvertement les intérêts acadiens, ont été montrés au doigt par le curé, et dénoncés par lui comme des *firebrands*. Il n'y a pas encore, un mois que, du haut de la chaire, il traitait de "*Black hand organization*," la plus catholique des sociétés fraternelles de la ville, l'*Assomption*, dont tous nos prêtres acadiens font partie, et dont le but n'est point, n'a jamais été, ne sera jamais le vol et l'assassinat.

Tout le crime imputé à l'*Assomption* est d'avoir refusé de condamner l'*Évangéline* pour certains articles publiés en dehors de la connaissance de la Société.

Toutes sortes de raisons imaginables, dont certaines ont été sous serment déclarées mensongères, furent alléguées publiquement par le pasteur vénéré pour forcer l'*Assomption* à "condamner l'*Évangéline*," mais heureusement sans succès.

Depuis ce temps, la Société, composée de deux cent quatre-vingts membres, tous d'aussi bons catholiques que ceux des autres nationalités, à Moncton, s'est vue, avec peine, insultée, persécutée, et dans un moment de paroxysme, assimilée aux associations de la *Black Hand*.

Quelques semaines passées, la question de l'enseignement du français dans les écoles de la ville fut soumise à une discussion publique. Comme il y avait partage d'opinions, nous crûmes bien faire d'inviter les trois principaux, parmi nos laïques acadiens, les honorables Juge Landry, le Sénateur Poirier et A. D. Richard, à venir nous donner leur avis. Or, notre révérend Pasteur donna instruction formelle au gardien de notre salle de ne pas permettre l'usage des chaises pour l'assemblée, et dans la crainte que celui-ci ne faiblît, un nouveau cadenas fut mis à la porte de la pièce où se trouvent les

300 chaises achetées par ceux mêmes auxquels on les refusait.

Malgré cela, l'assemblée eut lieu; mais il fallut s'asseoir sur des planches boueuses, seuls sièges que les Assomptionnistes, les plus endurants et les plus respectueux parmi les paroissiens du révérend curé, purent se procurer.

Ajoutons que le révérend Monsieur se prétend aujourd'hui insulté, parce que ces trois Acadiens respectables ont émis une opinion différente à la sienne, sur une question qui ne le regarde pas.

Ceci, raconté avec toute l'impartialité possible, constitue quelques-unes des causes du malaise qui existe parmi nous. La charité nous empêche d'en dire davantage.

On entend souvent dire: l'*Évangéline* ne fait que nuire à la cause acadienne. Va-t-on nous punir pour les fautes d'autrui, comme au temps passé? C'est toujours pour nous l'histoire de l'agneau et du loup: c'est l'agneau qui a tort.

Pourquoi les autres Acadiens seraient-ils tenus responsables des opinions personnelles du rédacteur de l'*Évangéline*? La justice veut que celui-là seul qui a prévariqué soit puni. C'est aussi peu raisonnable de rendre le peuple acadien responsable des dires de l'*Évangéline*, que le peuple irlandais des erreurs de chacun de ses membres. Tient-on la A.O.H. responsable de l'incursion des *Fenians*, en 1865, ou les Canadiens-Français, de la Rébellion du Nord-Ouest? L'Église impute-t-elle aux Français catholiques de la province de Québec, les blasphèmes que peuvent publier certains de ses journaux? Les Anglais du Canada méritent-ils d'être punis, parce qu'il se publie des écrits anarchistes parmi eux? La chose est absurde.

La justice n'a pas deux poids et deux mesures. Elle est du côté du droit, toujours; pas toujours du côté de la force.

Le droit se trouve du côté des Acadiens, dans la paroisse Saint-Bernard de Moncton, et il n'y aura pas de cessation d'hostilité tant que "les aspirations légitimes" des Acadiens de cette paroisse seront méconnues.

Dans l'espérance, Monsieur le Rédacteur, que ces quelques faits, racontés sans parti-pris, apaiseront l'âme excitable de ceux qui veulent que certains Acadiens soient honnis, comme des brandons (*fire brands*) et des membres de la secte des *Black Hand*, je demeure, en vous remerciant.

BRITISH CATHOLIC FAIR PLAY.

Deux jours plus tard, le 13, paraissait dans le même journal une correspondance intitulée: *On demande que l'auteur de la lettre signée "British Catholic Fair Play" donne son nom*, attendu que "cela semble un acte de lâcheté que de le taire, quand on fait une attaque personnelle", mais en bon logicien qu'il est, il se garde bien lui-même de donner le sien. Il signe "French Acadian."

Pour être juste—nous nous efforçons de l'être dans cet article—nous convenons que *French Acadian* n'était pas, en rigueur, tenu de donner ici son nom. Il le sera, si lui-même porte des attaques d'une nature personnelle, et, en honneur, si le nom du correspondant qu'il attaque lui est fourni.

Le 15, la réponse promise paraît dans le *Times*, intitulée en grosses majuscules:

LETTRE DE "FRENCH ACADIAN."

REPOSE A "BRITISH CATHOLIC FAIR PLAY."

Ses assertions niées.

Cette lettre, à laquelle nous reviendrons, est suivie d'un article du rédacteur lui-même du *Times*, dans lequel il prend fait et cause pour *French Acadian*, et s'étant, de sa propre autorité, constitué arbitre et juge sans appel en la cause, il prononce, après enquête prétendue faite aussi bien parmi les catholiques de langue française que ceux de langue anglaise, que *British Catholic Fair Play* a tort; dévoile, contre toute étiquette professionnelle, le nom de celui qui lui a remis, de la part d'un comité, la correspondance signée *British Catholic Fair Play*; déclare, sous forme d'excuse, qu'il ne l'a publiée que parce que celui qui la lui a remise lui avait assuré qu'elle contenait la vérité, et termine en disant que, "maintenant que les deux partis ont été entendus", les colonnes du *Times* resteront fermées à toute correspondance subséquente.

Cette attitude du rédacteur du *Times* a affligé beaucoup de ses amis. Non pas parce qu'il fermait ses colonnes à la discussion; peut-être eut-il fait sagement de ne les lui pas ouvrir; mais de prétendre qu'il avait ouvert une enquête suffisante sur le sujet en litige pour pouvoir se prononcer comme il le fait; de jeter tout le poids de son journal d'un côté; de dévoiler, sans y être pour le moment autorisé, le nom de celui qui lui avait remis la correspondance signée *British Catholic Fair Play*, et de fermer là-dessus son journal, sous prétexte que les deux partis ont été entendus.

Nous avons quelque peine à retrouver dans ce procédé le *British Fair Play* dont nos amis de langue anglaise sont coutumiers et s'enorgueillissent avec raison. Quant au rédacteur du *Times*, que nous savons être un galant homme, c'est à peine si nous le reconnaissons ici. Il vaut personnellement infiniment mieux que ce trait pourrait le faire croire.

De notre côté, nous avons, nous aussi, fait une petite enquête, et voici ce que nous croyons avoir trouvé: que messieurs les Irlandais, ou, en tous cas, les principaux de Moncton, ont notifié le *Times* que s'il faisait autrement qu'il lui était par les présentes dicté, ils lui couperaient les vivres, en d'autres termes, lui retireraient leurs annonces.

Si tel est le cas, ne blâmons pas trop le *Times*, plaignons-

le :—*Primo vivere*, ici-bas. Qui d'entre-nous n'a jamais eu faim ?

Par ce qui précède, nos lecteurs comprennent pourquoi nous nous présentons devant eux sous la forme d'une brochure, ou d'une plaquette, si l'on veut. Le journal nous est fermé, et le public peut croire, après la lettre de *French Acadian* et la prétendue enquête institutée par le rédacteur du *Times*, et le jugement sans appel qu'il a pris sur lui de prononcer, que la communication signée *British Catholic Fair Play* ne contient que des faussetés, celle de *French Acadian*, que des vérités vraies, et que des vessies sont des lanternes.

Revenons à *French Acadian*.

Il déclare, dans sa première lettre au *Times*, que ne pas donner son nom, quand on se permet des attaques personnelles, est d'un lâche. Il en fait, lui, des attaques personnelles, deux colonnes durant, et des plus virulentes, contre un groupe d'Acadiens qu'il ne nomme pas, mais désigne clairement, et il ne donne pas le sien. Il connaît, pour l'avoir vu, avec tout le monde, dans le *Times*, le nom responsable de *British Catholic Fair Play*, et ne divulgue pas le sien, ni au public, comme il y est tenu d'après son propre code, ni privément à son contradicteur, comme l'honneur l'y engage.

Au commencement de sa seconde épître, *French Acadian* jongle familièrement avec la lettre de Mgr Sbaretti à l'*Évangéline*, et en fait doctoralement l'exégèse. Comme cela semble de sa compétence, ne mettons pas le doigt entre l'arbre et l'écorce, entre Mgr Sbaretti et son commentateur autorisé.

Il continue : "On se sentirait, dit-il, pris de pitié pour un pareil individu (pareil individu est mis ici pour le rédacteur-proprétaire de l'*Évangéline*) si ce n'était qu'il est appuyé par quelques autres en cette ville qui paraissent plus zélés pour ce qui regarde leurs ressentiments personnels que pour la cause qu'ils prétendent défendre. Je veux ici attirer votre attention sur l'accusation portée contre le curé de Moncton (le Révérend Père Savage) à savoir qu'il a désigné la société l'*Assomption* sous le nom de *Black Hand Society* (c'est nous qui soulignons)—ce qui n'est pas vrai—et personne mieux que *British Catholic Fair Play* ne sait que le terme *Black Hand Society* s'appliquait seulement à la petite bande (gang) dont je viens de parler. Le *parish priest* a le plus grand respect pour l'*Assomption*, mais non pas pour la petite clique qui, etc."

Cette question de la *Black Hand*, de la gang et de la clique, du respect profond que porte à la Société l'*Assomption* le

Révérénd Père Savage, est l'une de celle que nous allions éclaircir, devant un auditoire anglais et protestant, dans le *Times*. Peut-être est-il heureux que le journal nous ait fermé ses colonnes.

La *Black Hand* est une société de criminels italiens de carrière, dont le but est le vol et le meurtre. Elle s'appelle, là-bas, la *Mafia*; en Amérique, la *Black Hand* ou la *Main Noire*. Quand la *clique* se réunit, et décrète que telle maison doit être pillée, telle autre incendiée; que tel *individu*, parce qu'il a déplu à quelqu'un de la *gang*, doit être poignardé; tel autre, parce qu'il est du mauvais parti politique, doit goûter du *styletto*; celui-ci, un membre du clergé, parce qu'il a dénoncé leurs opérations, doit être assassiné, la besogne est répartie entre les membres. Si personne ne s'offre volontairement, le *Grand Maître*, ou le sort, désigne celui qui volera avec effraction, incendiera, poignardera, jouera du stylet ou jettera la bombe; celui qui est désigné est tenu, par le plus solennel des serments, d'agir, ou lui-même est supprimé. Cette association mystérieuse est la terreur de l'Italie, et, dans tout le monde entier, est regardée comme ce qui existe de plus foncièrement criminel.

Or, c'est de ce nom infamant que le Révérénd Père Savage, curé de Moncton, dans une déclaration plus solennelle que si elle eût été jurée sur l'*Évangile*, en la chaire de vérité éternelle, devant Dieu-Homme l'entendant du tabernacle et qu'il prenait en quelque façon à témoin, a désigné les *leaders* des Acadiens, ceux qui demandent la reconnaissance de leurs droits légitimes: une société de *Black Hand*. Lui-même, ou, en tout cas, *French Acadian*, admet le fait dans sa lettre au *Times*; mais croit l'atténuer en disant qu'il n'avait en vue, dans son sermon, que ceux parmi la *clique* qui résident à Moncton, ses chers paroissiens. Concédonsons-lui cela, quoique tout le monde ait très clairement compris, en l'entendant, qu'il s'agissait de l'*Assomption*, des *leaders* de toute l'Acadie, et plus particulièrement de trois *individus*, le juge Landry, le Sénateur Poirier et l'honorable M. Richard. Celui qui, parlant de son frère, l'appelle racca... Voir là-dessus ce que dit l'évangéliste.

La deuxième question traitée par *French Acadian* est celle de l'enseignement du français dans les écoles publiques de Moncton, laquelle se ramifie entre l'*Évangéline*, la Société l'*Assomption*, la *gang* et M. le curé..

Ne relevons pas les suaves injures adressées par *French Acadian* à la *clique*, parce qu'elle se mêle de la question du français qui doit être enseigné aux enfants acadiens dans les écoles, et venons-en aux faits.

Les Acadiens de Moncton sont eux-mêmes, malheureusement, divisés sur cette très vitale question : non pas sur le principe, mais sur son application parmi eux. Tous veulent, d'après les plus hautes autorités en pédagogie, qu'il soit procédé du connu à l'inconnu, de la langue maternelle, d'abord, aux langues étrangères, ensuite ; mais les uns demandent quatre années de français exclusivement, et les autres une année seulement, pour les commençants. Telle est la cause du litige : c'est une question à régler entre soi et les autorités municipales, la religion n'y entrant pour rien.

Chacun ici a droit à son opinion, et les partisans d'une seule année de français exclusif, aussi bien que ceux de quatre ans, peuvent croire, et croient, sans doute, sincèrement, que la raison est de leur côté. Peut-être aussi ont-ils tort les uns et les autres, et qu'un moyen terme, deux années par exemple, serait, dans les conditions où nous trouvons, préférable. Il le serait très certainement, s'il pouvait ramener l'unité parmi les nôtres.

A l'une de ses réunions bi-mensuelles, la succursale *Latour* de l'*Assomption* invita Messieurs Landry, Poirier et Richard à venir donner, devant les Acadiens de Moncton de toute nuance d'opinion, leur avis sur la question en litigé. Disons, cependant, qu'on savait qu'ils étaient tous les trois en faveur de quatre ans de français. Peut-être était-ce à cause de cela qu'on les invitait.

Les séances de la société l'*Assomption* s'ouvrent à huit heures. Quand on voulut, une demi-heure avant l'ouverture, préparer la salle, en vue d'un nombre plus considérable d'assistants que de coutume, on trouva la pièce, où sont remises les chaises, fermée à clef. Le gardien déclara qu'il avait reçu ordre du Révérend Père Savage de ne pas donner de chaises. Le secrétaire de l'*Assomption* fut appelé. Il alla demander les clefs au presbytère, où M. le premier vicaire de la paroisse, le Révérend Père Conway, les lui remit très affablement. Quand il voulut s'en servir pour ouvrir la porte de l'appartement où étaient les chaises, il trouva qu'on avait changé de cadenas. L'on s'était tout simplement moqué de la Société l'*Assomption* au presbytère de Moncton !

C'était ajouter ce que les Anglais appellent *insult to injury*, car ces chaises, la sucursale Latour, qui paie loyer pour l'usage de la salle, y avait droit, comme à la salle elle-même; droit civil de location dont il résulte une action en dommages, que personne n'a l'intention de prendre; droit moral, créé par le précepte: Bien d'autrui ne retiendras.

Frémissant sous l'outrage, quelques-uns proposèrent d'enfoncer la porte, comme on voit les Irlandais, aux États-Unis, faire voler à coups de hache la porte des églises où les curés ne leur reviennent pas. Les chefs de la *Black Hand*, afin d'éviter l'éclat d'un scandale public, les en dissuadèrent en leur disant: pardonnons-leur, car ils... ont été élevés comme ça.

L'on construisit comme l'on put des sièges, avec tout ce qui se trouva sous la main, des planches, surtout, la plupart mouillées, et aucune allusion à l'insulte et à l'insulteur ne fut faite durant tout le cours de la séance et des discours, ni par les officiers de la sucursale Latour, ni par les trois honorables membres de la *Mafia* venus de Dorchester et de Shediac.

French Acadian ne nie pas le refus des chaises par le Père Savage, mais il se justifie, je veux dire justifie le Révérend Père Savage, en disant qu'il les avait précédemment refusées à ceux de l'autre parti, le sien.

Nous ne contesterons pas l'assertion du révérend curé, de crainte qu'il ne la répète et affirme solennellement en présence du Très Saint Sacrement; nous admettrons même qu'il se les ait fait demander, pour les besoins de la présente controverse, par quelque vague Acadien, à une date imprécise, soit avant, soit après.

Mais nous qui vivons à Moncton et y sommes répandus, n'avions jamais, avant de lire l'article de *French Acadian* dans le *Times*, entendu parler de cette assemblée. Nous n'avons jamais eu connaissance qu'elle ait été projetée, annoncée ou tenue. A défaut de la salle Y.M.C.A., il y a plusieurs autres salles, à Moncton, que l'on peut louer, pour y tenir une assemblée publique, quand on y tient. Nous autres, notre salle était louée et payée et nous l'occupions pour l'une de nos séances régulières de l'*Assomption*.

Avant l'affaire des chaises, cette *clique* de la *Main Noire*, M. le curé lui avait déjà, quelque temps auparavant, refusé publiquement la sainte communion en corps. Nous sommes obligés de rapporter ces faits affligeants, car ils constituent

à peu près le fonds de la mésintelligence qui existe aujourd'hui entre la Société l'Assomption de Moncton et M. le curé Savage. Voici à quelle occasion.

Les lecteurs de l'*Évangéline* savent que ce journal ne ménage guère ceux qu'il appelle les *assimilateurs*, c'est-à-dire tous ceux qui travaillent à nous faire abandonner notre langue et perdre notre nationalité. Ils savent aussi que cette dernière phalange se recrute à peu près exclusivement chez le clergé irlandais et chez certaines sociétés mi-partie religieuses, mi-partie mondaines, dirigées par lui. Parmi ces sociétés hybrides, celle qui a le plus encouru, à tort ou à raison, la condamnation des Français d'Amérique, Canadiens et Acadiens, est les *Knight of Columbus*. L'organe de M. V. A. Landry tombe lessus, depuis un an, à bras raccourcis.

Or, cela ne fait pas l'affaire à M. le curé de Moncton et à celui dont il tient le mot d'ordre, et, quand un journal acadien ne fait pas l'affaire du clergé irlandais, ces révérends messieurs ont un moyen tout trouvé de le rendre raisonnable : le détruire. C'est ce qui fut décrété à l'endroit de l'*Évangéline*. Restait l'opération, le coup de garçette. C'est dur à tuer un journal, dans un pays où les lois protègent l'existence des institutions légitimes, contre l'arbitraire et la violence. Et puis, ça fait un vacarme du diable, un journal, quand on veut le supprimer méchamment. Ça écrit des articles...

Comment faire? L'excommunier? Le concile de Baltimore a décrété qu'il ne serait plus toléré, en Amérique, que cette arme redoutable, les foudres de l'Eglise, fut employée pour des objets frivoles.

Une idée lumineuse frappa tout à coup ces révérends messieurs, et leur montra comment, sans danger, se tirer d'embarras : c'était de faire périr l'*Évangéline* par la main des siens, par la main de ceux mêmes qu'aux prônes du dimanche, entre deux versets de l'*Évangile*, ou avait déclaré être des membres de la *Black Hand*, c'est-à-dire des assassins et voleurs de profession. On allait rire : on riait déjà sous cape, tant c'était bien trouvé.

Le temps étant arrivé pour les membres de l'Assomption d'aller communier en corps, le chapelain de la succursale fut prié de demander à M. le curé à quelle messe ils pourraient s'approcher de la Sainte Table. Il lui fut répondu que la sainte communion nous serait refusée, à moins que certaine

résolution préparée par lui, contre l'*Évangéline*, ne fut adoptée par la succursale Latour.

Autant nous enjoindre de condamner le *Times* et le *Transcript*, deux autres journaux qui se publient à Moncton. L'*Assomption* n'a pas plus à voir aux uns qu'aux autres : l'*Évangéline* est un journal qui est la propriété personnelle, à l'exclusion de tout autre, de M. V. A. Landry, tout comme le *Transcript* est celle de M. J. T. Hawke ; lui seul dirige son journal comme il l'entend, avec les rédacteurs qu'il engage et paie de son argent.

Les officiers de l'*Assomption* firent voir privément tout cela à leur curé, et comme ce qu'il leur demandait de faire était peu raisonnable.

Il insista en se servant d'un langage outrageant.

Ce fut de la stupeur parmi nous, en nous voyant, comme société catholique approuvée, exclus, excommuniés de la Table Sainte, pour un motif pareil : de la vengeance, apparemment. A cette stupeur succéda une grande douleur. Était-il possible que l'on fit servir le T. S. Sacrement à de tels usages ! Oh ! ce n'est pas ainsi qu'eu usaient avec l'Hostie Sainte nos missionnaires venus de France et du Canada ; ce ne sont pas nos prêtres acadiens qui feraient jouer un rôle de complice... Mais, taisons-nous. Commenter cet acte, c'est déjà blasphémer.

Désirant, si la chose était possible, sans forfaire aux lois de la justice et de l'honneur, éviter un scandale public et n'être plus tenus éloignés de la Table Sainte, nous demandâmes à M. le curé de nous soumettre les termes formels dans lesquels nous devons condamner l'*Évangéline*.

Les termes de la résolution que nous devons passer, après avoir été bien mûris en haut lieu, nous furent enfin communiqués. Les voici, intégralement :—

“Attendu que certains rapports ou insinuations ont été publiés dans un journal réputé catholique et se portant comme représentant du peuple Acadien, concernant Sa Grandeur l'Évêque du diocèse, pour commenter plus ou moins son caractère et sa conduite et cherchant à le représenter comme un ennemi de tout ce qui est Acadien ;

(A suivre)

Le second Amour de M. le Professeur

Le professeur Himself n'avait point débuté dans la vie par être professeur. Cela se conçoit sans difficulté. Mais il ne semblait pas préparé, autrement que par le hasard, à cette carrière d'éducateur qui porte de la noblesse en soi.

Fils de terriens de petite envergure, qui s'étaient beaucoup dépensés dans les basses œuvres indispensables aux sucreries, ses parents avaient élevé l'enfant unique dans cette probité un peu sèche des gens du Nord, mais avec toute cette supériorité des grands rêves et des idées lointaines sur le cliquetis du mot amusant et vif, avec cette poésie intense, puisée dans des convictions et des surcharges de beautés, à dégager des grisailles, qui l'emporte tout de suite sur les redondances aisées que prodigue un ciel invariablement bleu et limpide éternellement, au point de développer une sonorité banale, indiquée pour concourir au façonnement d'âmes vulgaires et satisfaites, sans discernement.

Himself eut certes pour lui d'être poussé assez vite aux études par tous ceux de qui il dépendait de lui ouvrir cette voie. On ne retient souvent pas assez dans le futur que des désignations particulières incitent les protecteurs à ne pas permettre que l'on vous oublie. Himself, gamin ardent à l'étude, convaincu incontinent de l'avantage du savoir, s'arc-bouta, si l'on peut dire, aux acquisitions déjà emmagasinées, pour s'élancer, rapide et besoigneux de connaître, vers de plus élevées.

Il avait donc fait la joie de ses premiers maîtres ; l'on peut même avancer qu'il leur avait donné quelque orgueil. Aussi, tout jeune, l'on conçut l'espoir d'en faire quelque gloire locale, et l'on s'avisa de le présenter au concours des boursiers pour les lycées, en ne négligeant rien pour le préparer à subir l'épreuve.

Himself, loin d'y répugner, s'était enthousiasmé à la proposition. Aussi avait-il travaillé au point de décrocher la première place, ce qui lui permettait de prétendre à Paris, la

ville des facultés, des universités, des bibliothèques et de tous les avantages propres aux emmagasinements de connaissances, sans réserve.

Himself ne fit pas son entrée dans la capitale sans être pris de quelque griserie au cerveau. Mais, avec cette mesure des êtres septentrionaux, il conçut tout de suite le ridicule qui accompagne certaines manifestations extérieures, et il se contint, ce qui lui permit d'absorber avec plus de réalité toutes les impressions premières que procure l'entrée dans une grande ville et de les digérer au point d'en faire résulter de grandes fresques, sobres et harmonieuses, au lieu de tableautins criards et rétrécis à des heurts de nerfs.

Dans Paris, Himself poursuivit, avec cette conviction qui devient une âme, parce qu'elle est et de l'amour et des sens, un labeur acharné pour lequel il n'eût pas cédé sa place à quiconque.

Cependant, aux époques des vacances venues, il ne s'attachait guère à errer le long des rues et à bourlinguer au travers des boulevards. Vite, sa valise bourrée et de livres et de notes, il sautait, comme dans du bonheur, dans le train qui devait le jeter quelques heures après sur le patelin.

Et le petit être studieux, au débarqué, avait tout d'abord un ou deux jours, et même trois, de folie, pendant lesquels il fallait le laisser se ruer en gambades sur les campagnes environnantes, au travers des pâtures, le long des chemins creux, dans les sous-bois des hautes futaies, en zigzags, suivant l'aventure des sentiers. Il humait l'atmosphère natale et s'y reformait les poumons, car il ne pouvait quitter, au plus fort de ses combats pour apprendre, la senteur des hêtres de son petit coin. Le long des lignes compulsées, les routes bien équarries lui apparaissaient avec ce terreau particulier, propre, soigné, mais toujours noirâtre, en ce qu'il tamise, à son insu, toutes les couches charbonneuses qui s'empilent, en surfaces épaisses, à peu de distance de la crête sur laquelle on chemine.

Ah ! cette Thiérache, l'aimait-il assez, avec ses humidités qui font des arbres toujours verts, ses prés herbeux, ses passages de cigognes et ses mares claires où les grenouilles pullulent, à la grande satisfaction des petits chasseurs rustiques qui en fournissent des plats somptueux à la maisonnée, laquelle s'en délecte ainsi que des champignons abondant le long des pacages

Au cul-de-lampe qui achevait un chapitre, ou à la lettre ornée qui en ouvrait un autre, Himself avait accroché souvent la petite maisonnette en briques, si propre, si claire, si accueillante, lavée avec insistance, polie du marteau de porte aux écrous du grenier, avec des meubles luisants, des assiettes nettoyées, des brocs rutilants, des cuivres miroirs, et le long des murs de laquelle grimpe, gentille, alerte, légère et odorante, la vigne vierge, que le liseron audacieux vient agacer aimablement d'espaces en espaces.

—Ah, vous devenez bon gros, lui criait la fermière voisine.

—Eh que oui ! maman La Branche. Et la petite ?

—Oh ! qu'elle n'est point pour toi, morveux.

—C'est ce que l'on verra, la voisine !

Et, le temps écoulé, Himself, un peu chagrin ; mais toute la pensée surchargée des superbes étendues de la contrée charmeuse ; sur les lèvres, beaucoup du goût de la brise de choix ; aux oreilles, les bruits immenses de la terre en travail ; dans les yeux, ces voûtes grises et transparentes, où s'amasent les songes ; dans le souvenir, le calme réfléchi de soirées apaisées et silencieuses, où l'on se comprend d'un geste, d'un regard, d'une attitude, ou d'un pli du front, sans avoir recours aux loquacités verbeuses et dénaturantes, s'arrachait d'une décision brusque, expédiant, brutal, la minute du départ, aux parcelles de terre qu'il sentait devoir l'engluer s'il n'échappait, par violence, à leur enlèvement ; et il revenait à sa tâche aimée.

Ce lui était comme un dérivatif précieux de s'acharner à la besogne, furieusement, dès les premiers jours ; et, la coutume prise, il la poursuivait, ainsi que s'il lui était impossible de s'en désaccoutumer.

Pourtant, avec le grandissement de son corps, et l'enfant transmué en adolescent, il se dut obliger à plus de volonté pour s'extirper du sol originel ; et sa raison bien équilibrée, en conçut quelque surprise. De l'inquiétude lui vint, quand il s'aperçut envahi par un brin de veulerie un peu déprimante. D'un vigoureux effort il s'interrogea.

Il y avait la cadette de la fermière qui, lui rappelant des jeux d'enfance sans conséquence, le surprenait par une beauté rapide et une aisance à la porter, dont il ne pouvait demeurer sans émoi.

—Eh bien, se dit-il, hors de toute vanité mais confiant, Babette est belle et je ne parais pas lui déplaire. Elle met de

l'attention, et quelque chose de plus, à m'interroger sur la marche de mes travaux. Il est certain qu'elle a deviné combien elle ne m'était pas indifférente. Au labeur pour deux, donc, et voilà tout !

De fait, Himself triomphait, et à tout instant, et les journaux départementaux n'avaient plus la réserve de cacher l'honneur qu'il faisait au pays. L'entrée magnifique, en tête de la promotion, à l'École normale supérieure, parut une renommée qui s'épandait sur toute la province.

Himself, le front agrandi peut-être, mais les manières plus modestes devant le problème de la science, conçue par un peu de savoir, se précipita vers son hameau, sitôt les résultats connus, comme pour s'y terrer, assez honteux de tant de bruit, pour le peu qu'il se devinait, devant le formidable amas des choses à pénétrer.

Un sourire l'attendait, au débarqué, qui fut sa plus belle couronne. Babette était là, avec tout le canton, qui lui disait simple, quoique coquette :

— Embrassez-moi, vous l'avez bien mérité !

— Oui ! oui ! qu'il l'embrasse, criaient tous les autres.

C'est notre merci qu'elle lui donne ainsi, la Babette

Et comme, rougissant et les paupières basses, Himself embrassait Babette, à voix étouffée, sur laquelle un voile de sanglots s'étendait, à peine dérobés :

— C'est ma plus belle récompense, lui glissa-t-il, en effet !

Et des larmes perlèrent à ses cils pour glisser le long de ses joues .

Mais un brouhaha se fit et chacun voulut le hisser dans la cariole qui le devait conduire aux parents vieillissants ; et, comme plusieurs avaient coupé l'attente de quelques pichets de cidre mousseux, on ribaudait un tant soit peu aux alentours du cheval, qui en prenait de l'impatience.

— Au revoir ! au revoir ! criaient les plus sages. Il faut que le feu s'en aille vers le pé et la mé. C'est bien temps.

— Pourquoi Babette ne monterait-elle pas avec nous ? Cela lui épargnerait une fatigue, hasarda Himself.

— Oh oui !... Bien pensé !... Donnons-lui Babette !...

Et, au trot, sans secousses, du bon gros cheval de labour, promu à de plus hautes destinées passagères, l'on s'en vint jusqu'à la maisonnette des vieux, qui ne surent dénicher une parole, qui baisèrent à peine l'enfant, mais dont les sillons des joues se mouillèrent de larmes, ainsi qu'un nu, soudain

grossi par la fonte des neiges aux caresses d'un soleil impromptu.

Himself passa des vacances heureuses. Babette se plaisait en sa compagnie, et l'on avait admis, sans que rien fut dit, qu'ils puissent être accordés.

Les vacances, s'écourtèrent, cette fois, naturellement, sur la nécessité de se préparer à pousser plus loin, et Himself, convenant à part soi de l'obligation où il était de devenir tout à fait quelque chose, n'eut même pas de regrets presque, de cette parcimonie infligée à ses joies.

Deux années s'écoulèrent de cette façon.

Et à la troisième, quand il tomba du train sur le quai, exalté d'une fin d'études triomphante qui lui ouvrait la carrière, il trouva des visages amis, nombreux, mais assombris.

—Le père et la mère vont bien, au moins, dites?

—Sans doute, sans doute!

—Non! mais de vrai, vous ne me cachez rien?

—Puisqu'on te le dit, mon garçon! C'est pas les vieux qui bougent, c'est les jeunes qui changent.

Babette était mariée, et une délicatesse, spontanée chez nous, avait défendu à aucun d'en faire part à Himself.

Ils avaient deviné juste. Himself eut un violent chagrin; et cette nature contenue, en qui, comme il advient, les grands émois s'étaient préparés à se marquer profondément, eut des désespérances qui firent redouter des déterminations pénibles. Il était le premier à vouloir secouer le chagrin; mais d'impérieuses souffrances le courbaient incontinent. Les deux vieux s'empressaient à le câliner, et il avait pour eux des remerciements attendris; cependant, ils ne le quittaient jamais sans branler du chef, et, rapprochés de corps, auprès de l'âtre béant:

—Not' garçon a bien de la peine, est-ce pas?

—Oui, oh! oui, se répétaient-ils.

Leurs cervelles âgées, et rendues sous le terrassement de l'ouvrage continu, imprévoyantes des complications, ne découvraient point le remède, et s'épouvantaient dans cette placidité immobile et terrifiante, qui paraît s'attendre à tous les à-coups de la destinée, et la crainte du moindre mouvement des objets ou des éléments.

Une seule obligation parut douce à Himself. Il devait une visite de condoléances à la sœur aînée de Babette qui, toute jeune, de deux années en avant de l'autre, était devenue veuve dans l'année, avec un jeune fils à élever.

Himself hésita, se demandant si les convenances l'autorisaient à cette rencontre. Avec cet instinct précieux des paysans, demeurés tels, chacun le poussa hardiment à ne pas échapper au devoir de convenance. Sans exagérer, ayant la prévenance immédiate qu'il importe de conserver vis-à-vis des douleurs, ils agirent avec ménagement, pour le déterminer à cet égard de bon voisinage, et un beau jour, sous une impression imprécise, Himself se rua presque vers la demeure.

Un heurt furieux faillit le faire se détourner devant l'huis ; mais la jeune veuve était déjà sur la porte, la main tendue, accueillante et peinée, en ses sombres accoutrements où le chagrin s'exprimait :

— Vous souffrez beaucoup, mon ami ?

— Oh ! oui, amie chère.

Et les sanglots se heurtèrent dans sa gorge, effrénés.

Maternelle, la femme ne sut contenir un geste affectueux, désireuse de le protéger contre de la souffrance encore, tandis que le marmouset, éveillé, se jetait petit et têtu, au travers de ses jambes :

— Qui qu'il a, le Monsieur ?

Et Himself prit la douce accoutumance de venir, chaque jour, deviser de Babette, la volage, avec sa sœur qui la rapelaient lointainement.

Cette dernière mettait tant de soins précautionneux à excuser Babette qui, sans doute, n'avait pas compris l'importance de l'engagement ; elle avait des douceurs dans la voix et du charme dans les mouvements, au point qu'il était malaisé de ne se point laisser surprendre par ses raisonnements attendris. Et, généralement, l'entretien s'achevait sur l'explosion des deux douleurs, qui se pénétraient pour se comprendre complètement.

Un soir, sous la lampe benoîte et amisée dans ses lueurs, à la minute des adieux, ces confidences allèrent jusqu'à se briser, les unes contre les autres, en une pression de main plus longue.

Himself n'y avait attaché qu'une très relative importance. La sœur de Babette en avait gardé plus de souvenir.

— Puisque aussi bien, ami, nous nous sommes compris, unissons-nous, sans façon, allez. Je sais bien que je ne vous apporte plus tout le charme de Babette. Cependant, si vous avez pris quelque plaisir à vous ressouvenir d'elle en ma com-

gagnie, nous l'évoquerons de commun. Nous irons, ainsi, par la vie, moins isolés.

Le mariage se conclut, Himself n'ayant de joie qu'à tout ce qui rapprochait un peu sa pensée de l'intégrale aimée.

Sa femme ne s'était pas trompée, quand elle lui avait assuré à l'avance qu'elle le comprenait infiniment.

Elle ne rechercha point d'être la dominatrice. Si elle fut la compagne, elle le fut certes, mais de la façon la plus noble, la plus audacieuse, en s'ingéniant à pénétrer les besoins d'Himself, et à les développer jusqu'à leur dernière puissance.

Elle n'espéra point de la passion ; elle escompta de la reconnaissance, et elle s'occupa de la faire naître du souci qu'elle prit à encourager son ambition, à la pousser aux plus hautes aspirations, à lui faciliter les moyens d'expansion, à lui établir l'atmosphère dans laquelle elle pouvait se développer et agir à son aise.

Résignée, et l'ayant peut-être ressenti en sa première union, elle ne s'enquit point de l'amour ; elle cultiva la confiance, et considéra comme le dérivatif essentiel à une exaltation brisée, le rayonnement de tout ce qui satisfait l'orgueil bien placé, celui qui se justifie par du talent et du savoir.

Himself devint un professeur réputé, dont les ouvrages, savants et réfléchis, firent autorité. Mme Himself fut la femme choyée et radieuse de cet homme illustre à juste titre.

A.-Jacques Ballieu,

Revue des faits et des œuvres

Il y a 4,000,000 de Polonais aux Etats-Unis.

Le "Visitor", organe officiel du diocèse de Providence, R.I., consacrait aux Polonais établis aux Etats-Unis un article fort intéressant. "Il y a dit le "Visitor", quatre millions de citoyens appartenant à cette race vigoureuse aux Etats-Unis". Et, ajoutait-il aussitôt, ils sont fortement attachés à leur caractère national. Les Polonais sont de fervents catholiques et promettent d'être un facteur puissant dans le développement futur de l'Eglise en ce pays. La Pologne est encore une nation."

Pour ceux qui connaissent les luttes soutenues aux Etats-Unis par les Polonais afin de conserver leur intégrité nationale et sur toutes les questions qui intéressent à un même degré les catholiques franco-américains, ces éloges adressés spontanément à une nationalité amie et victorieuse sera de bon augure. L'article, du reste, se passe de commentaires et il vaut mieux de lire tout entier. Nous traduisons :

"Si ma chère France, dit Victor Hugo, a été la missionnaire de la civilisation, la Pologne en a été le chevalier".

"Le chevalier des nations voilà le nom donné à la Pologne par les historiens et les poètes. Son histoire est un long récit de bravoure et de chevalerie. Elle a connu les désastres mais pas le déshonneur. Elle a remporté de grandes victoires sans cruauté, et jusqu'à l'histoire de ses défaites couvre ses capitaines de gloire. "La liberté a pleuré lorsque Kosciusko est tombé."

La patrie de Kosciusko, de Pulaski, de Chopin, de Paderewski, de Copernic, Sienkiwicz et Modjeska n'a plus d'armée ni de flotte, elle n'occupe plus une place légale sur la carte de l'Europe, elle n'a plus d'ambassadeurs, de parlements ni de trésor national.

"Mais, privée de toutes ces choses, elle est encore une nation. Son peuple remarquable, déraciné et dispersé reste toujours attaché à son caractère national. Forcés d'aller dans d'autres pays chercher de la liberté et du pain, les Polonais

ont emporté avec eux la foi catholique, la fière histoire, et la vieille langue de leurs pères. C'est ce qui les a gardés et les garde encore un type national distinct et persistant. Leur vieille histoire et leur foi catholique leur donnent des idéaux élevés à suivre; la communauté de langue les conserve unis et distincts dans tous les milieux où ils se fixent et sans amoindrir en quoique ce soit leur valeur pour la société qui les accueille.

C'est un vieux dicton que le bon fils fait le meilleur des maris. Les meilleurs Américains sont les immigrants qui sont loyaux à leur nouvelle patrie sans oublier leur patrie de naissance. L'amour tendre qu'ils gardent à la vieille mère-patrie leur inspiré un sens généreux des devoirs qu'ils ont envers la patrie de leur adoption. Et ainsi, les catholiques polonais d'Amérique font honneur à la Pologne et sont une précieuse acquisition pour les Etats-Unis. Ils sont de bons citoyens, de bons voisins, de bons chefs de famille.

Les grandes manifestations faites récemment en ce pays par les Polonais, à l'occasion du cinquième centenaire de la bataille de Grunwald, une fête aussi religieuse que patriotique et montrant combien la foi et l'amour de la patrie sont étroitement unis dans l'âme des Polonais, ont attiré l'attention sur la force remarquable et toujours croissante de cette nationalité aux Etats-Unis et la signification de cette expansion pour le développement futur de l'Église Catholique.

"Il y a environ 4,000,000 de Polonais en ce pays et, l'année dernière, ils avaient 517 églises et 546 prêtres. Ils sont très nombreux à Cleveland et dans d'autres ville, tandis qu'ils sont environ 9,000 dans le Rhode Island et la ville de Providence.

"Un article intéressant et instructif sur l'histoire, le développement et l'avenir probable de la race polonaise en ce pays a été publié dans un récent numéro de la revue "America". L'auteur, Andrew Shipman, fait observer que les Polonais sont mêlés aux premiers événements de notre histoire. On dit même qu'un Polonais découvrit l'Amérique avant Christophe Colomb; John Kolmo (nom donné à un village de Pologne russe) commanda un vaisseau Danois qui atteignit le Labrador en 1476. Albert Zoborowsky (Zabriskie) se fixa près de Hackensack, dans le New Jersey en 1662 et on trouve son nom, comme interprète, sur un acte de vente de terre indienne daté de 1676. On dit qu'il est l'ancêtre de

tous les Zabriskies des Etats de New-York et de New Jersey. En 1659 les Hollondais de l'Île Manhattan engagèrent un Polonais comme maître d'école. En 1770 Jacob Sadowksy se fixa à New-York et ses fils furent gardes-frontière pendant les premiers jours de la colonisation du Kentucky. Une tradition dit que la ville de Sandusky leur doit son nom. Notre Révolution nous amena de Pologne Koscinko, le héros de deux patries, Pulaski mort à Savannah et Niemcewicz, l'historien polonais de Washington. Après le démembrement de la Pologne, et dans la première partie du siècle, il nous arriva des immigrants polonais. L'insurrection polonaise de 1831 nous en envoya des contingents plus nombreux et plus stables qui s'établirent dans le Texas.

Leur succès en attira d'autres, car, en 1855, un large contingent, dirigé par le Père Leopold Moczgamba, franciscain, se fixa dans le Texas, où il fonda la première colonie de Panna Maria (Notre Dame) et bâtit la première église polonaise en Amérique. Cet exemple fut suivi par d'autres colonies polonaises dans le Texas; cinq construisirent des églises l'année suivante de leur fondation et onze dans le cours de deux décades. Le premier établissement suivit fut Parisville, Mich., en 1857.

Les Polonais s'établirent aussi de bonne heure dans le Wisconsin où leur première colonie fonda Polonia, comté de Portage, en 1858, et y bâtit une église consacrée au Sacré-Cœur, qui existe encore, mais qui est maintenant un édifice dominant tout le comté et ayant coûté \$70,000. Ce centre possède aussi une magnifique école et tous ses habitants qui sont presque tous polonais, jouissent d'une grande prospérité."

L'auteur rappelle ensuite l'établissement des Polonais dans le Missouri en 1866, à Chicago en 1869, et en 1870 dans la Pennsylvanie, l'Indiana, le Michigan, l'Ohio, New-York et le Minnesota. De 1855 à 1880 ils ont bâti 85 églises. Il note le fait qu'ils ont fourni le plus fort contingent d'ouvriers aux mineurs de charbon de la Pennsylvanie, puis résume l'histoire de leurs luttes pour la conservation de la foi et de la langue de leurs ancêtres :

"L'histoire de leurs luttes et de leurs succès, dit-il, est considérable. Le Père Waclaw X Kruska, dans son "Histoire des Polonais en Amérique", treize petit volumes, donne des faits, des statistiques, des anecdotes et des glanures histo-

riques de toute nature concernant ses compatriotes et a fait de son œuvre un registre poignant d'intérêt sur leurs travaux et leurs victoires jusqu'à nos jours. Il portait l'immigration totale des Polnois à 2,000,000 et leur nombre total aux Etats-Unis (y compris les enfants nés ici) à 3,000,000. La "Prasa Polska" (Presse Polonaise) de Milwaukee, à la fin de l'année 1908, estimait que la population polonaise (y compris ceux qui sont nés à l'étranger et ici) était tout près de 4,000,000 et les recherches que l'on a faites semblent indiquer que ces chiffres sont exacts.

La Pennsylvanie possède le plus grand nombre de Polonais, 525,000. L'Etat de New-York suit de près avec 502,000, dont 250,000 dans Greater New York et 80,000 à Buffalo. L'Illinois en a 450,000 et le Massachusetts 305,000. Le Wisconsin et le Michigan en ont chacun 250,000, le New Jersey tout près de 200,000.

"L'année dernière les Polonais avaient 517 églises et 546 prêtres polonais aux Etats-Unis. Et il y a de la place pour beaucoup d'autres, car ils ont 810 colonies dispersées sur divers points des Etats-Unis. Leur clergé a été élevé aux plus hautes charges de l'Église. C'est un polonais qui est aujourd'hui évêque auxiliaire de Chicago. Il est inutile de parler des écoles paroissiales polonaises; elles sont attachées aussitôt que possible à l'église polonaise et les pages du "Catholic Directory" en sont remplies. Ils ne manquent pas, non plus, d'institutions d'éducation supérieures. Témoins le collège Saint Stanislas de Chicago, le Séminaire de SS. Cyrille et Méthode à Detroit, les écoles supérieures de Milwaukee Chicago et Shamokin."

Une autre lettre du Dr. Chevrier.

Le patriote d'Embrun vient de publier dans le "Moniteur de Hawesbury" une nouvelle lettre sur la situation des catholiques Canadiens-français dans la province d'Ontario. C'est une réponse à M. l'abbé O. C. Dupuis qui, tout en reprochant au Docteur certaines inexactitudes d'information, avait plutôt l'air de croire que la situation des nôtres dans Ontario est loin d'être aussi mauvaise qu'on le prétend. Et pourtant, nous doutons fort que la lettre de M. l'abbé Dupuis rencontre l'approbation du plus grand nombre de ses confrères en sacerdoce. Voici, du reste, la réponse très digne que lui adresse le Dr. Chevrier

"Il se peut faire que lorsqu'il s'agit de la défense de nos droits, en présence d'une persécution savamment combinée et systématiquement poursuivie, que victimes de toutes sortes d'injustices, sans cesse provoqués par les agissements vexatoires d'un élément agressif, et remplis du devoir qui nous incombe d'opposer l'obstacle de toutes nos énergies et de notre patriotisme à la marée montante de l'anglification, oui, il se peut faire, que le zèle nous emportât un peu loin, et que quelques menus détails pussent manquer de rigoureuse exactitude.

"Mais en fin de compte notre situation est-elle si enviable que le laissent supposer les expressions de contentement et de satisfaction contenues dans la lettre de M. l'abbé Dupuis? Là pour moi réside toute la question.

"Je comprends bien que le révérend abbé a le devoir de défendre son évêque s'il est attaqué. Sa lettre ne manque donc pas de charité ni de soumission. Mais par contre elle manque beaucoup de patriotisme, car laisser supposer un seul instant que les anglificateurs nous traitent avec justice, mettre son influence au service de nos ennemis déclarés, et essayer d'imposer silence à ceux qui ont le courage de lancer le cri d'alarme, c'est faire œuvre anti-nationale.

M. l'abbé Dupuis se déclare content et satisfait dans le centre important, heureux et favorisé qu'il occupe. Or, nous sommes portés à croire que le même bonheur existe dans les centres également français faisant partie du même "siège auquel il appartient" lui-même; c'est la conclusion que les lecteurs moins bien renseignés sont portés à tirer de ses paroles, et c'est là qu'elles manquent de vrai patriotisme. Non! Non! à St-Charles, North Bay, à Copper Cliff, à Sturgeon Falls, à Blind River, à Espanola, à Webbwood, à Cache Bay, les Canadiens-Français n'ont pas encore vu se lever sur eux le soleil de justice qui éclaire avec tant de complaisance le centre heureux de M. l'abbé Dupuis.

Et Crysler, et Alexandria, Moose Creek et Cornwall sont autant d'autres centres canadiens-français qui se trouvent sous la juridiction d'un autre apôtre de l'anglification à outrance et d'où s'échappent quelques voix payées pour étouffer les plaintes de nos compatriotes! Celles-ci arracheraient les larmes de M. l'abbé Dupuis lui-même, si leurs échos pouvaient traverser l'atmosphère saturée d'intolérance qui l'entoure et pénétrer jusqu'à lui.

Si nous avons tort de nous plaindre, parlez-nous donc avec l'autorité qui vous convient, M. l'abbé Dupuis, et du fond du siège "auquel vous appartenez," laissez-nous entendre vos raisons qui peuvent démontrer notre erreur. Et si vos arguments, muris dans le centre heureux que vous occupez, nous prouvent que nous sommes traités avec justice, que nous avons notre part de français dans toutes les écoles sous le contrôle d'évêque irlandais, que les Canadiens-Français ont des prêtres de leur langue partout où leur nombre l'exige, que tous les curés irlandais parlent en français dans leurs églises, à leurs paroissiens de langue française, que nos sociétés mutuelles et nationales reçoivent une protection adéquate de la part des pasteurs irlandais, que les évêques irlandais n'ont jamais travaillé contre la nomination d'inspecteurs français pour les écoles bilingues, que le clergé irlandais s'est toujours abstenu d'intervenir lorsqu'il a été question d'élever l'un des nôtres à la magistrature, qu'il ne travaille pas de toutes ses forces pour faire nommer un irlandais à la succession de Mgr Duhamel, que les Canadiens-Français, enfin, du Nouvel-Ontario, peuvent s'instruire facilement et faire librement la pratique de leur religion en français, oui, si vos arguments et vos raisons

muris dans le grand centre de justice que vous occupez, peuvent nous prouver tout ceci, nous nous rendrons à votre avis.

Mais les indifférents, les insoucians, les timides, les timorés, les ânes qui braient pour avoir du son, comme le dit si bien l'un de mes correspondants, les aveugles et les imprévoyants, tout ce groupe d'endormis par ignorance, ou par intérêt, ne peuvent pas reculer le danger parce qu'ils ne le voient point. Le danger existe, il nous menace même davantage tous les jours. Et le rêve des races unifiées, de la prépondérance de l'anglais sur le français, le rêve d'une race vaincue par les armes, dans sa langue et ses institutions, inspiré par une campagne pernicieuse aux États-Unis, encouragé et caressé par quelques prélats du Canada, de Rome et Westminster, va devenir une réalité terrible si nous trouvons beaucoup d'hommes capables de s'attaquer à l'exacritude de certains petits détails insignifiants quand ils devraient reconnaître que la campagne que nous poursuivons, a sa raison d'être, que le salut est, dans la résistance et non pas dans le silence.

"Et à propos de pèlerinages je dirai à M. l'abbé Dupuis que sa lettre ne mentionne pas un fait important et lequel mérite bien d'être signalé. Dans l'église de Ste-Anne de Beaupré, le Rev. P. Dufresne a prêché en anglais seulement aux pèlerins du diocèse du Sault Ste-Marie, ainsi que le vénérable évêque de ce même diocèse.

"Il y eut bien un sermon en français ce jour-là, mais c'était pour les pèlerins du diocèse de Trois-Rivières. Même avait-on pris soin de dire aux pèlerins du Sault-Ste-Marie de laisser la basilique libre, leur exercice terminé, pour faire place à ceux de Trois-Rivières. C'est donc ces derniers qui eurent les honneurs du français. Et je tiens ces renseignements de personnes dignes de foi.

"Qui donc avait suggéré au Rev. Père Dufresne de ne servir que de l'anglais aux pèlerins du Sault-Ste-Marie et de parler en français à ceux de Trois-Rivières? Si M. l'abbé Dupuis se déclare satisfait, c'est son droit, mais je sais bien qu'un grand nombre de pèlerins ne l'étaient pas, et ils avaient grandement raison.

"Que M. l'abbé Dupuis me permette de lui rappeler que les Irlandais de toute la province, clergé et laïques, ont déjà déclaré à nos gouvernants, au moyen d'une délégation imposante :

1o Qu'il ne faut pas d'inspecteurs français dans les écoles d'Ontario;

2o Qu'il y a trop de magistrats de langue française dans la province; (1)

3o Qu'il ne faut pas se rendre aux demandes du Congrès d'Éducation;

4o Qu'il ne faut pas accorder plus de liberté aux Canadiens-Français, en ce qui concerne le français dans les écoles.

"Qu'il me soit permis de lui dire que feu Monseigneur McDonell, d'Alexandria, ainsi que plusieurs autres évêques de langue anglaise de nos jours, ne voulait pas accepter de "prêtre national" dans son diocèse.

"Enfin, puis-je ajouter que les irlandais ont même réussi à faire dire à un haut dignitaire ecclésiastique, en 1905, QU'IL SERAIT PRÉFÉRABLE QU'IL N'Y EUT QU'UNE SEULE LANGUE AU CANADA.

"Et quand M. l'abbé Dupuis verra l'abîme qui se creuse toujours plus profond sous nos pas, nous fera-t-il le mesquin reproche d'une prétendue inexactitude? Peut-être même arrivera-t-il, en mesurant

(1) Nous n'en avons qu'un, M. D. Danis, Cornwall.

l'énormité de notre tâche pour résister à l'anglicisation, en réalisant l'imminence du danger où nous sommes de perdre nos droits, et en constatant surtout l'admirable entente qui existe entre les irlandais catholiques et les anglais protestants travaillant de concert à notre perte, peut-être avouera-t-il que l'astre bienfaisant qui illumine les centres heureux et favorisés du diocèse du Sault-Ste-Marie a perdu un peu de son éclat!"

Le Pape peint par M. Henri Bordeaux.

Tous nos lecteurs connaissent le talent du critique et du romancier français qui porte ce nom. Ceux qui ont lu "La peur de vivre", aimeront à savourer la page suivante du talentueux écrivain.

M. Henri Bordeaux a vu Pie X, le "blanc Pasteur" et voici le portrait qu'il en trace :

Le dernier soir que je passai à Rome, je voulus revoir la place Saint-Pierre. Le mince croissant de lune qui brillait ne suffisait pas à tirer de l'ombre l'immense basilique. Je restai un moment à écouter le bruit des fontaines, ce tumulte des eaux jaillissantes qui est une des musiques de Rome. Mais surtout je regardais avec une surprise nouvelle le Vatican, dont presque toutes les fenêtres étaient éclairées. Ces carrés multipliés de lumière lui donnaient un air d'apparition. Le palais pontifical, qui est à lui seul, maintenant, un royaume, semblait, dans la nuit confuse comme la mer, un gigantesque vaisseau isolé qui, pour se diriger, a allumé tous ses feux.

L'isolement s'est-il fait réellement autour de lui? L'indifférence et la haine viennent-elles de tous côtés le heurter? Et le souverain qui l'habite est-il, par sa vertu même intransigeante et inhabile, séparé du reste du monde? Ceux-là qui se l'imaginent et qui, de France, apportent ici l'image d'un bon curé de campagne inexpert à la conduite des hommes, éloigné de son siècle, en contradiction avec son prédécesseur, n'ont pas compris, sans témoin, instantanément une

strophe de Nerte sur le pape proscrit et assiégé d'Avignon me revint à la mémoire. Un poète comme Mistral est à l'aise pour peindre d'un trait la noblesse, l'amertume et la volonté. "C'était un grand vieillard en robe blanche... avec l'œil creux et un fond de tristesse. Il voit à ce moment la chrétienté déchirée... Et, prenant texte de son sacre et convaincu d'être le pape vrai, il dit néanmoins: "Je ne plierai pas". Il ne m'avait pas vu entrer. Il ne me voyait pas, et je le regardais. Voyait-il de ses yeux si profonds et si purs la *chrétienté déchirée*? Cette concentration, cette mélancolie, que traduisait une expression grave, presque dure, à quoi s'adressaient-elles? Il n'y avait sur les traits, dans les lignes fortes de la statue, aucun artifice de grandeur, et pourtant sa majesté rayonnait autour de lui. L'autorité, cet indéfinissable ascendant que le pouvoir ne crée pas, dont l'image, aisée et élégante chez l'un, fière et rigide chez l'autre, est fréquente sous la pourpre romaine, on assure qu'il ne la possédait pas lors de son avènement? Alors elle s'est faite en lui, peu à peu. Ainsi elle a pu s'incorporer avec sa simplicité sans l'atteindre. Et, après qu'il a parlé, dans un français qui lui est de plus en plus familier, un geste de bénédiction vient solenniser les paroles, ce geste dont le pape, arrêté sur le bord du chemin, sanctifie, dans le poème

de Mistral, le travail des moissonneurs auxquels il distribue le secret de la vie: "Ayez la paix intérieure, car c'est là la meilleure joie! Et que gouttes de sueur deviennent perles de lumière..."

M. Roosevelt et l'opinion.

Il est assez intéressant de lire l'opinion suivante d'un correspondant de l'"*Univers*", de Paris, sur le rôle de M. Roosevelt dans la politique américaine :

"Le retour triomphal et bruyant de M. Roosevelt aux États-Unis a été une sorte d'ouragan sur l'océan populaire américain. Puis tout est rentré dans l'ordre et les journaux ne s'occupent plus guère de lui que pour s'inquiéter de savoir s'il prendra parti pour les *insurgents*, c'est-à-dire pour les républicains dissidents qui combattent l'administration de M. Taft, ou s'il travaillera à ramener la concorde et l'union dans le parti. Et selon qu'on lui prête l'un ou l'autre de ces plans les journaux du parti lui prodiguent des mercuriales ou le félicitent de montrer du sens commun.

"Il faut ajouter qu'on lui a prêté un autre plan : celui de changer les bases actuelles du parti républicain en formant avec les républicains réguliers, où il compte naturellement beaucoup d'amis, les républicains dissidents qui se disent ses partisans, et un groupe de démocrates, une sorte de parti indépendant qui romprait les anciens cadres et gouvernerait avec un programme où figureraient les principales réformes réclamées par les deux partis.

"M. Roosevelt, dans une "entrevue" qui date de son fameux séjour à Rome, a avoué lui-même quelque chose de ce plan. C'est pourquoi il est sévèrement surveillé par les journaux républicains. Et on l'avertit que s'il poursuit sérieusement l'exécution de ce plan il travaillera sûrement pour le succès du parti démocrate.

"Si M. Roosevelt, déclare le *Honston Post*, manque de la sagesse dont nous lui faisons crédit, s'il est décidé à râpandre à l'adulation écœurante et aux appels plaintifs d'un groupe de sycophantes pour se ranger contre la politique de M. Taft, "qu'il mette à la voile". Ce ne sont pas les Démocrates qui recevront un mauvais coup".

"En attendant, il est amusant de constater que la popularité de M. Taft qui, il y a un mois, semblait tout à fait compromise et même perdue a fait d'énormes progrès. On trouve qu'il ne manque ni de vigueur ni de mesure, ni de tact dans l'application de son programme, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur; que les relations avec les puissances n'ont jamais été meilleures; que l'influence américaine est aujourd'hui fermement assise en Chine; que son administration poursuit imperturbablement sa campagne contre les trusts et les abus des grandes corporations; et que s'il n'est pas arrivé à des résultats plus tangibles, c'est la faute de la procédure dont tous les maquis sont familiers aux gros financiers et à leurs avocats.

"Aussi l'usage que les *insurgents* du parti républicain et les démocrates font du nom de M. Roosevelt pour étayer leur campagne contre M. Taft exaspère certains organes du parti. Et le *Washington Herald* dit à ce propos :

"Les "Thomas douteurs" du parti, qui attendent le mot d'ordre de T. R., doivent continuer à attendre. En attendant, ils sont obligés de voir, comme chacun le voit, qu'en dépit des schismes et des conflits, des agitations et des orages de ces derniers mois, William Howard Taft continue à être président de la République, que

l'esprit de critique et de mécontentement est en voie de disparaître et que le gouvernement vit encore à Washington."

"D'autre part, certains organes républicains, tel le *Baltimore News*, défendent M. Roosevelt contre l'accusation de jouer au Machiavel et de compliquer la tâche de M. Taft pour apparaître comme le Moïse de la situation. "Ceux qui lui prêtent un pareil rôle, ajoute le *News*, peuvent aisément voir dans ses actes les intentions les plus noires et les plus sinistres. Mais si l'on interprète ces actes selon la règle du bon sens, on trouve plus probable que M. Roosevelt travaille à ramener l'harmonie dans le parti."

"Je vous livre ces citations pour ce qu'elles valent. Elles ont au moins le mérite de montrer l'intensité de la crise qui travaille le parti républicain et qui assurerait la victoire aux démocrates, s'il ne restait aux républicains, malgré les déclarations un peu platoniques de guerre aux *trusts*, l'appui des gros financiers."

Un bref du Pape.

Son Eminence le cardinal Coullié, archevêque de Lyon, vient de recevoir de Sa Sainteté Pie X un Bref, destiné à être communiqué à tous les évêques français et ordonnant que chaque année et à perpétuité, un des dimanches de novembre, il soit célébré, dans toutes les églises de France, un service funèbre pour le soulagement des âmes du Purgatoire, privées, par la spoliation des fondations pieuses, des suffrages auxquels elles avaient droit.

Voici la traduction de ce document :

PIE X, PAPE

Pour perpétuelle mémoire.—Il convient que le Pontife romain, à qui Dieu a confié le gouvernement de l'Église militante, s'occupe de même, avec une paternelle affection, des besoins de l'Église souffrante. Aussi, une de nos plus grandes consolations a-t-elle été d'apprendre qu'en France bon nombre de prêtres pieux se sont volontairement imposé la charge de célébrer tous les ans plusieurs messes afin de suppléer, selon leur pouvoir, aux fondations de messes anéanties par les lois civiles, et, tout en décernant à ces prêtres les éloges qu'ils méritent, Nous n'hésitons pas à déclarer qu'ils ont entrepris une œuvre souverainement agréable à Dieu et à Nous. De Notre côté, Nous avons Nous-même pourvu à faire célébrer chaque année deux mille messes aux intentions des pieux fondateurs, pour que les âmes des défunts retenues dans les flammes du Purgatoire soient délivrées de leurs péchés par l'offrande du Sacrifice expiatoire. C'est pourquoi, de Notre

autorité apostolique, en vertu des présentes et à perpétuité. Nous ordonnons que chaque année, un des dimanches de novembre, il soit célébré dans toutes les églises de France une messe de *Requiem* à l'intention ci-dessus énoncée. A tous et à chacun des fidèles de l'un et l'autre sexe qui, ce même dimanche, dans leurs églises, après s'être purifiés de leurs fautes par la confession, se seront approchés de la Sainte Table, Nous accordons une indulgence plénière de tous leurs péchés, applicable en la forme accoutumée de l'Église au soulagement des âmes du Purgatoire.

Nous décrétons que ces présentes lettres garderont à jamais leur vigueur et efficacité et obtiendront leur effet plein et entier, et pourront en tout et pour tout être invoquées par ceux qu'elles concernent ou concerneront dans l'avenir. Tous les juges ordinaires ou délégués devront s'en inspirer dans leurs décisions, et Nous déclarons nul et sans valeur ce qui pourrait être tenté à l'encontre, sciemment ou par ignorance, par n'importe quelle autorité. Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'Anneau du Pêcheur le 6 juillet 1910, de Notre Pontificat la septième année.

Histoire Franco-Américaine : Bibliothèque Mallet.

Le comite exécutif de l'Union S. J. B. d'A. qui a fait classifier, le printemps dernier, la bibliothèque provenant du major Mallet, vient de recevoir les dernières caisses des ouvrages de cet précieuse collection qui avaient été envoyés, à la reliure, dit la "Tribune" de Woonsocket.

L'acquisition de cette bibliothèque, par notre grande société, est assurément un bienfait réel et durable pour les Franco-Américains car elle contient presque tout ce qui s'est publié de sérieux sur les Français en Amérique, depuis la fondation du premier établissement jusqu'à la mort du major Mallet. C'est l'œuvre de toute une vie, d'une vie consacrée, non pas au bien-être personnel, mais à l'avenir des compatriotes.

Le major Edmond Mallet, inspecteur des affaires indiennes à Washington, est assurément un des Franco-Américains qui se sont dévoués avec la plus généreuse constance à l'avenir de notre race et à sa pérennité. Occupant un poste qui le met-

était en état, non seulement de faire honneur à ses compatriotes, mais aussi de les aider, il s'appliqua toute sa vie à accumuler les matériaux qui serviraient à écrire la glorieuse histoire des travaux et des œuvres de nos pères par toute l'Amérique du Nord.

Grâce aux œuvres collectionnées et aux notes personnelles qu'il a laissées et que l'U. S. J. B. d'A., possède aujourd'hui, nous pouvons suivre pas à pas la marche de la race française aux États-Unis. Nous pouvons suivre ses mouvements, ses luttes, ses sacrifices des rivages de la Baie d'Hudson et des territoires du Nord-Ouest jusqu'au golfe du Mexique, et de l'Atlantique au Pacifique.

Cette collection incomparable renferme des œuvres que nous ne pouvons trouver nulle part en vente. De plus, grâce aux soins du major Mallet, que les devoirs de sa charge ont obligé de visiter presque tous les points de la Grande République, les ouvrages sont remplis de notes, d'explications, de références, de corrections, qui en font une base solide pour édifier le plus beau monument d'histoire qui fut jamais écrit à la gloire de notre race.

Du reste, un rapide examen des titres étalés sur les rayons de la bibliothèque suffisent à faire juger de la valeur de l'œuvre entière. Et nous comprenons bien tout le soin que prit, jusqu'à ses derniers moments, notre ami regretté, de s'assurer que le fruit de ses travaux ne passât pas en des mains indifférentes.

Le premier moyen, et peut-être le plus pratique, serait bien de confier à un comité de chercheurs le soin de publier en un bulletin périodique—quelques pages chaque mois—tout ce qui dans la bibliothèque Mallet se rapporte de plus près à l'histoire des Franco-Américains. Ces bulletins fourniraient la meilleure charpente à l'histoire que les écrivains devront nous donner. Traçons la voie.

Parlez votre langue !

Le "Sun", de New-York raconte l'aventure amusante d'une "comtesse" américaine qui, après un séjour de trois ans en Europe, affectait de ne plus pouvoir parler sa langue, l'anglais. L'incident ne manque pas d'application dans une foule de nos centres ou une petit groupe de "snobs" en raccourci accuse la même faiblesse. Nous avons déjà le re-

mède connu et qu'on cite encore, "marcher sur le rateau", mais il nous manquait assurément l'exemple d'une brave américaine réclamant pour sa langue ce que nous réclamons pour la nôtre. Voici donc l'incident raconté par le grand journal de New-York :

"Rien ne me révolte plus, dit une femme qui a l'habitude de passer l'été à l'étranger, que de rencontrer en Europe des Américains qui paraissent rougir de leur langue. J'en ai rencontré souvent, une femme entre autres, aux eaux de Carlsbad et c'est à celle-là que revient la palme.

"Elle me fut présentée sous le nom de comtesse Komoffsky ou quelque chose de ce genre. Elle avait épousé un Russe ou un Polonais trois ans auparavant et si, j'ai bonne mémoire, une table d'hôte de New-York est le point le plus rapproché de l'Europe qu'elle ait connu avant cette date. Elle était américaine d'apparence, mais son anglais était d'une pauvreté extrême. Elle avait même déjà dénaturé notre "the" en un "zi" exotique. Elle ne construisait plus ses phrases qu'avec une extrême difficulté et comme résultat elle ne s'exprimait plus guère qu'en français.

Le matin suivant je déjeûnais dans le Kaiser-park en compagnie d'un groupe d'Américains roulés dans leurs châles et qui, après avoir bu le nombre prescrit de verres de Sprudal ou de Marktbrunnen, étaient sortis au grand air suivant les prescriptions. Parmi ceux qui étaient à table se trouvait un médecin de New-York qui n'est pas moins populaire pour être d'une franchise voisine de la brutalité et qui ne peut pas souffrir l'affectation. La comtesse arriva et fut invitée à se joindre à notre groupe. Le docteur, comme on finit par le savoir, la connaissait depuis son enfance.

Quelqu'un lui fit une question et elle commençait de répondre avec son accent particulier. Le docteur devint nerveux. La comtesse fit une nouvelle observation moitié en français. Le docteur murmura quelque chose ressemblant fort à un juron. Enfin, il éclata :

"Pour l'amour du ciel, Maria Smith, dit-il, vous n'allez pas prétendre qu'un séjour de trois ans en Europe vous a fait oublier votre langue?"

"Il y eut un silence, puis quelques femmes du groupe commencèrent de sourire. Mais quand la comtesse parla dans la suite elle s'exprima dans le plus pur langage des Etats-Unis."

Une fable : "Les moutons, les chiens et les loups,"

L'"Union" de Woonsocket a publié, il y a une couple de semaines la fable suivante que ne manque pas d'à-propos (1)

Il était une fois, si j'en crois la chronique,
Un troupeau de moutons paissant au bord d'un bois;
Des loups, la bande fanatique,
Les mettant souvent aux abois.

Mais de bons chiens sur eux veillaient sans cesse
Comme de fidèles amis;

A coups de dents, plein d'ardeur et d'adresse,
Ils repoussaient les ennemis.

Pourtant de bons offices
Le troupeau n'était pas ingrat assurément;
Aux chiens, il savait gré de leurs nombreux services
Et de leur dévouement...

Mais un jour, par délicatesse,
Quelques braves moutons devinrent scrupuleux,
Et pour les loups, pris soudain de tendresse,

Ils se dirent entre eux :

"Nos chiens sont, sans nul doute, ardents à nous défendre,

"Mais ils y mettent trop de fiel;

"Ils n'ont pas le cœur assez tendre;

"Leur zèle est trop bruyant et surtout trop cruel.

"Qui sait si la douceur, les procédés amiables

"Et les concessions faites habilement

"Ne convertirait pas ces cœurs moins intraitables

"Qu'on ne le croit communément?

"Montrer les dents, mordre avec rage

"Est-ce par ce moyen qu'on vainc l'iniquité?

"Certes, nos chiens ont du courage,

"Mais ils manquent de charité!..."

Les moutons sont bonnes bêtes

Et sans malice aucunement,

Mais ce sont de bien pauvres têtes

Ayant fort peu de jugement.

L'avis des *scrupuleux* parut plein de sagesse :

(1) L'auteur faisait suivre sa fable des commentaires suivants :

"Vous connaissez l'histoire de cette légion de chrétiens, qui, du temps et sous les enseignes de l'empereur Marc-Aurèle, fit tomber le feu du ciel sur les ennemis, ce qui lui mérita le nom de Légion Foudroyante. Elle n'obtint pas, les bras croisés, un succès si merveilleux, mais à la suite d'une rude et opiniâtre mêlée, et en combattant de toutes ses forces.

"Quand il s'agira des assimilateurs, inspirez-vous de ce mâle exemple et devenez l'Union Foudroyante. Les moutons de tout à l'heure bèleront à l'intransigeance, au manque de charité et de diplomatie. De la diplomatie de la charité, quand vous avez à faire face à un chacal ou à un assimilateur, voilà qui est intelligent. C'est mouton ! La plus fine des diplomaties, c'est de porter le premier coup et de ne pas dormir tranquille sans avoir définitivement mis l'ennemi hors d'état de nuire. La défensive-offensive est reconnue pour être la meilleure des stratégies.

Les chiens furent jugés trop durs, trop batailleurs :
 Doucement, avec politesse,
 On les pria d'aller japper ailleurs.....
 Bientôt après, par une nuit sans lune,
 Les loups purent en paix, croquer les imprudents ;
 Un seul mouton eut la fortune
 D'échapper à leurs dents !
 C'est lui qui nous conta l'histoire
 Que dans ces vers nous rapportons...
 Lecteurs, gardez-en la mémoire
 Et ne soyez pas... des moutons !

La population des grandes villes.

Le Dr Olbreicht, de Gotha, vient de publier sur l'augmentation de la population dans les grandes villes du monde, de 1870 à 1905, un travail des plus nourris et des plus intéressants.

C'est en Amérique que cette augmentation s'est fait sentir avec le plus de force : dans les Etats-Unis de l'Est, la population des grandes villes a progressé de 550 %. L'Allemagne vient ensuite avec 180 % ; puis les Etats-Unis de l'Ouest avec 150 % ; la Russie avec 140 % ; la Grande-Bretagne avec 80 % ; enfin la France avec 55 % seulement.

Entrons maintenant dans le détail de ces chiffres. On ne s'attend pas à ce que nous suivions notre docteur dans son périple à travers toutes les cités un peu importantes de l'ancien monde et du nouveau continent. Bornons-nous à relever les chiffres relatifs aux Etats-Unis, à l'Allemagne et à l'Angleterre :

Etats-Unis.—A New-York, la population a passé de 1,785,000 habitants, en 1870, à 4,985,000, en 1905 ; à Chicago, de 305,000 à 2,250,000 ; à Boston, de 448,000 à 1,075,000 ; à Pittsburg, de 262,000 à 904,000 ; à San-Francisco, de 161,000 à 482,000 ; à Minneapolis, de 38,000 à 478,000 (c'est-à-dire qu'elle a augmenté dans les proportions de un à treize) ; à Cleveland, de 93,000 à 462,000 ; à Détroit, de 80,000 à 354,000.

Allemagne.—A Berlin, la population a passé de 881,000 habitants à 3,040,000 ; à Hambourg, de 405,000 à 1,020,000 ; à Leipsick, de 175,000 à 567,000 ; à Munich, de 185,000 à 539,000 ; à Cologne, de 181,000 à 510,000, et enfin, à Francfort de 146,000 à 440,000.

Angleterre.—A Londres, la population a passé de 3,900,000 à 7,010,000 ; à Glasgow, de 572,000 à 1,025,000 ; à Liverpool, de 653,000 à 1,012,000 ; à Birmingham, de 431,000 à 852,000 ;

à Leeds, de 261,000 à 465,000 ; à Belfast, de 175,000 à 400,000.

Il est bon d'observer que le Dr Olbreicht, dans ses statistiques, fait entrer non seulement la population des villes, mais aussi celle des faubourgs. L'augmentation de la population urbaine, aux Etats-Unis, en Allemagne et en Angleterre, n'en est pas moins formidable. Il resterait à savoir si elle coïncide, comme en France, avec un abandon graduel des campagnes. C'est probable. Mais, comme le chiffre de la natalité, principalement aux Etats-Unis et en Allemagne, continue à être très sensiblement supérieur à celui des décès, le mal n'est pas aussi grave. Les villes étrangères, d'ailleurs, compensent de leur mieux les dangers de l'agglomération, en s'étendant et en se donnant le plus d'espace possible ; elles enveloppent quelquefois, comme à Londres, des forêts véritables, des parcs trois fois grands comme le Bois de Boulogne. C'est la campagne transportée à la ville.—*L'Ouvrier*.

Encore les K. of C.

Gardons bien notre sérieux nous en avons besoin pour lire le fait-divers suivant :

“Les *Knights of Columbus*, de Peoria, ont invité spécialement M. Théodore Roosevelt, ancien président des Etats-Unis, retour d'Afrique via Rome, à leur donner une conférence, à l'occasion du *Columbus Day*, (ça ne se traduit pas ces machins là), le 12 octobre prochain ”

Qu'est cela justes c'eux ? Quelle énigme ces “croisés nouveau jeu” nous donnent-ils à deviner ? Veulent-ils montrer au monde qu'ils ont une compensation à offrir à M. Roosevelt pour son petit incident du Vatican ou simplement suivent-ils le beau rôle de “trait-d'union” que leur prête la franc-maçonnerie ?

Que va penser sa Sainteté Pie X de la Société prétendue la *plus* catholique, la *plus* indéfectible au Pape, la *plus* recommandable tant par ses hauts dignitaires ecclésiastiques que par la *distinction* de ces membres en général ?

Est-ce une leçon de tolérance que l'on veut donner au Saint Père ?

Si nos “croisés du XXe siècle” avaient vécu au temps de Godefroy de Bouillon, ils auraient certainement pactisé avec le Grand Turc au lieu de le combattre. Ça aurait été plus Barnum.

Léon Kemner.

Les Idées de Mme Margeret

PAR

PIERRE DU CHATEAU

(Suite)

—Tu es suffoquée : cela ne m'étonne pas ; c'est si beau, la richesse !... Avec de l'argent, on fait tout ce que l'on veut, tout ce qui plaît : la pauvreté est le plus grand des malheurs !

—Tiens, je ne l'ai dit à personne, continua en s'animant plus encore Mme Margeret, mais quelqu'un que je ne veux pas nommer m'a fait sentir cruellement... il y a juste trois semaines... que tu es sans fortune... ne tremble pas ainsi : est-ce un crime?... Je lui ai répondu comme il le méritait. à cet homme qui eût fait de toi comme une servante... Qu'on ne m'en parle jamais plus !...

Antoinette était devenue mortellement pâle sans que sa mère s'en aperçût. Celle-ci, suivant son idée, établissait un parallèle entre la noblesse d'âme de Gontran Herbelin, prenant la femme qui lui plaisait sans se préoccuper d'autre chose, et la petitesse d'esprit de *l'autre*, marchandant son bonheur...

—Te mettre, toi, sur la balance?... Compter comme lettres mortes la jeunesse, l'intelligence, la beauté et ne se préoccuper que du revenu?... Ton père en souffrirait trop, si je l'en instruisais !... Le pauvre homme est si impressionnable qu'il est bon de ménager sa sensibilité...

Jamais Caroline ne s'en était avisée jusqu'alors ; mais la joie et l'orgueil satisfait amollissaient son cœur, la rendaient pitoyable envers son mari. Et Antoinette, pourtant si aimante, restait de glace, sourde à toutes ces phrases qui s'accumulaient, bruissaient à ses oreilles comme un torrent dévastateur.

Hélas ! c'était de *lui* qu'elle parlait, et c'était *lui*, trois semaines auparavant, qui s'était enquis de sa dot et avait fait volte-face, la sachant minime, sans même retourner la tête pour exprimer un regret !...

C'était l'explication logique et fatale de la nervosité ex-

trême de Mme Margeret, les jours qui avaient suivi la visite du commandant, la justification de tous ses mots amers, de ses aspirations passionnées vers la fortune, de ses anathèmes jetés à la terrible médiocrité...

Et Antoinette se prit à murmurer : "Pauvre maman !" comme elle disait : "Pauvre Papa !"

Sa mère eut un élan, la prit dans ses bras, la serra contre sa poitrine, la jugeant vaincue par ses confidences, entraînée par ses raisonnements, soustraite à l'influence exercée par son père et qui avait jeté un voile noir sur le splendide horizon entrevu d'abord avec bonheur.

—Oui, ma chérie, crois-moi ! répétait-elle en baisant les joues pâles ; crois-en mon expérience, mes luttes, mes combats : rien n'est affreux comme de disputer pied à pied la dignité de sa vie au sort cruel qui donne tout aux uns et refuse tout aux autres, par aveuglement...

Mais il te favorise, ce sort aveugle, et je lui pardonne tout, oui, tout ce qu'il fait souffrir ; car j'ai mis en toi, mon enfant, toute mon espérance !... La tromper serait une faute grave contre mon cœur maternel... Mais nous reprendrons cet entretien : nous sommes, toutes les deux, ce soir, trop émuës, incapables de dominer nos sentiments.

—Va à ta chambre, chère petite ; va te reposer, dormir, faire des rêves d'or : ceux-ci ne seront pas plus beaux que la réalité !...

Dormir, faire des rêves d'or quand l'âme endolorie saigne du coup porté à ses illusions ! Un instant, elle avait entrevu un amour partagé, très pur et très noble, dont l'aveu lui était une sûre et douce attente, auquel elle croyait comme à Dieu ; et il l'avait trompée, n'ayant de l'amour que la voix, l'apparence, ce fantôme évanoui dès le premier heurt, muet, invisible à présent comme s'il n'avait jamais existé...

A l'âge d'Antoinette surtout, rien n'est plus odieux que la question d'argent lorsqu'elle se dresse sur la voie où l'on marchait, confiante, sans rien soupçonner de sa rencontre ni de l'obstacle qu'elle fait surgir. Et, durant cette nuit interminable où l'insomnie la tint en haleine, la pauvre, balottée comme une frêle épave dans ce remous douloureux, s'abîma dans les regrets, dans les larmes, sans penser une fois, une seule fois, à Gontran Herbelin...

XI

De son côté, Mme Margeret n'avait pas ménagé les reproches à son mari.

—Vous avez défloré la joie de votre fille par vos réflexions chagrines. Elle était tout confiance, tout gaieté, tout abandon; maintenant elle s'attriste, elle pleure, elle tremble: tenez-vous pour satisfait!...

Il ne l'était pas, le pauvre homme! C'était une vérité incontestable que l'enfant était venue à lui le sourire aux lèvres, le visage épanoui, sans hésiter même une seconde à prononcer le "oui" qui ouvrait son cœur. Et il la revoyait, le lendemain même, les yeux battus, les joues blêmes, torturée par l'appréhension qu'il avait fait naître, le doute qu'il avait jeté lui-même dans son cœur. Et bon comme il l'était, d'esprit idéaliste, timoré à l'excès par la délicatesse de ses sentiments, il s'accusait d'une faute imaginaire, en souffrait lui aussi, cherchait même à la réparer.

Alors, avec une attention qui lui faisait peser les mots, les lettres, il compulsait le dossier remis par sa femme et où des plumes timides, complaisantes, scrupuleuses peut-être elles aussi, traçaient le portrait de Gontran Herbelin.

Toutes, en premier lieu, déploraient à l'envie la mort prématurée de sa mère; si sa mère eût vécu, l'enfant eût trouvé l'abri, le refuge nécessaires à tout être au berceau. Livré à des mercenaires, avec un père très bon, mais absorbé dans le travail, trop tôt aussi, d'ailleurs, enlevé à son affection, pouvait-il montrer une sagesse supérieure à celle de son âge, sollicitude comme il l'était par toutes les tentations que sa fortune favorisait?

Mais il avait un cœur d'or; le mariage serait sa sauvegarde, et il tiendrait à honneur de donner à la femme qui porterait son nom tout le bonheur qu'elle méritait...

C'était exactement le thème de Caroline et les variations en différaient peu. Quel homme plus que le professeur, pouvait croire davantage à la puissance de l'amour, puisque, vaincu par lui, il s'était épris, à quarante ans passés, avec toute la ferveur d'un jeune homme, de la belle mademoiselle Montferrand?

On lui disait que Gontran aimait Antoinette; Antoinette elle-même avait avoué son amour pour Gontran. Fallait-il,

par trop de rigueur ou trop de prudence, briser ces deux cœurs aimants?

Problème ardu et dont la solution l'absorbait au point de lui faire délaissier, sur la table où elles s'amoncelaient, ses chères *copies*.

Chaque jour, sa femme le surprenait ainsi, accoudé sur le bureau, le front barré d'un pli vertical, l'œil songeur, le visage pâli.

—Eh bien ! disait-elle en lui frappant sur l'épaule et d'une voix où la crainte perçait sous l'ironie, il serait temps de prendre une décision?... C'est visible qu'Antoinette se ronge ! Voyez-la d'ici, inactive, préoccupée, sa broderie délaissée sur ses genoux!... A quoi songe-t-elle? Eh ! mon Dieu, a *lui*... A *lui* qui pourrait bien se lasser de faire ainsi antichambre et, prompt aux coups de tête, s'en aller loin d'ici, n'importe où... Quel malheur ce serait pour notre fille, quel regret pour moi-même, quel remords pour vous, Monsieur Margeret!... Vous n'êtes pas sans savoir que la ville nous observe ; on m'assaille de questions. Quoi répondre ? Nier serait imprudent, feindre serait bête ; je m'en tiens au sourire, mais qui laisse tout supposer. De grâce, une réponse ferme, et pensez que vous tenez notre bonheur à tous dans vos mains!...

L'écho portait ces bruits à Mme de Lignière ; elle n'y croyait pas : ce mariage serait un crime ; mais l'idée lui venait que tant de crimes semblables se commettent, qu'elle finissait par prendre peur.

Un matin, le courrier lui apporta ce billet :

« Bien chère Madame, c'est très vrai que vous m'avez converti au mariage, puisque j'ai résolu de me marier!...

« Je vous l'avais laissé entrevoir lors de ma récente visite,

et vous m'avez fait une défense qui a décidé de ma destinée.

« Que voulez-vous, chère Madame? Je suis ainsi fait ; dès ma prime enfance, j'ai désiré prendre possession de ce que l'on me refuse, et les seules choses que j'aie aimées sont celles que je ne possède pas...

« Ainsi, vous rappelez-vous comme je tendais les bras vers la lune, criant, trépignant parce qu'on m'assurait que ce n'est pas un jouet qu'on donne aux tout petits?...

« Je croyais l'avoir oublié et vous m'en avez fait souvenir. L'oeil blanche, heureusement, est moins inaccessible : elle réside sur notre globe et ne trône pas au firmament. Je suis.

donc admis, par ordre supérieur, à lui faire ma cour : c'est une demi-victoire. Lorsqu'elle sera complète, j'irai vous l'annoncer moi-même et vous remercier, oh ! combien ! de votre aimable intervention..."

La baronne, outrée, froissa ce pli et sonna Catherine :

—Je n'y serai jamais... *jamais*, entendez-vous ? pour M. Herbelin !

Hélas ! pauvre revanche. Il triomphait ostensiblement, ce fils chéri de la fortune qui courtoisait Antoinette par esprit d'opposition ; et il disait vrai, en assurant qu'il s'était obstiné toujours à vouloir ce qu'on ne voulait pas. Que de fois, jadis, témoin des scènes qu'il faisait à sa gouvernante, la baronne avait conseillé la verge, la bonne verge si salutaire employée par nos aïeux. Mais le remède est tombé en désuétude ; on respecte l'épiderme de la jeune France beaucoup plus que ses libertés. Les arguments frappants ont cependant le don d'éveiller la conscience encore dans les limbes, et de s'incruster dans la mémoire plus que les longs discours.

"Je suis une imprudente ! se répétait la pauvre Mme de Lignière en faisant *meâ culpa*. Je voulais mettre cette enfant à l'abri des entreprises de cet homme, et j'ai produit l'effet contraire, en toute naïveté. Chère petite Antoinette, si douce, si aimable, si candide, peut-elle devenir la proie de ce briseur de jouets, de ce blasé dont le caprice ne durera qu'un jour ?..."

Les larmes lui en venaient aux yeux et elle eut, le lendemain, une crise de foie causée par l'extrême ennui qu'elle ressentait. Elle espérait, néanmoins, que l'occasion s'offrirait de pouvoir dire à Mme Margeret même le fond de sa pensée : "Elle viendra me voir... nous causerons... je lui ouvrirai les yeux..."

Mais Caroline, aveugle volontaire, ne paraissait pas et il ne restait plus à Mme de Lignière qu'un espoir fondé sur Antoinette lorsqu'elle aurait vu de plus près le prétendant. Jusqu'ici, sans doute, elle s'était fiée à la parole de sa mère, avait cru aux éloges donnés à l'inconnu et paré celui-ci des qualités qu'elle désirait lui voir ; mais elle était trop intelligente, trop sincère pour s'abuser longtemps, trop loyale pour l'agréer à contre-cœur, trop délicate pour subir le prestige de l'or. Et, avec persistance, la baronne évoquait la longue silhouette du viveur, sa tête chauve, ses yeux battus et son teint blafard :

“Il est bien défraîchi, Gontran Herbelin!... Ma petite amie ne pourra jamais l'aimer...”

Ah! si elle eût vu, en ce moment, la jeune fille, elle en eût eu encore plus grande compassion. Les débats entre son père et sa mère l'avaient laissée insensible, dominée qu'elle était par la pensée unique qui lui poignait le cœur. Et quand elle en sut le résultat, elle ne trembla même pas. Ces visites autorisées par ses parents lui fourniraient le prétexte non trouvé encore pour expliquer le malentendu, la complète prise, se baser sur la différence des sentiments, la complète incompatibilité d'humeur :

“Je me suis trompée; il est autre que je ne croyais; jamais plus je ne regarderai quelqu'un avec le prisme de l'illusion!...”

Et ce serait vrai, en appliquant ces paroles à celui qui l'avait déçue. Quel sentiment avait donc remplacé, dans son âme, celui qui s'en était emparé si vite et qu'elle jugeait détruit à jamais?... Ce lui eût été impossible de le préciser; c'était comme de la mésestime, du dédain, de l'antipathie, un grand désir d'oublier, de ne plus penser qu'avec indifférence à l'indifférent dont le nom seul faisait soudain couler ses pleurs. Oui, pour presser les choses, sa mère avait pu dire qu'elle se rongeaient, qu'elle dépérissait à vue d'œil; mais la cause n'en était pas à Gontran Herbelin...

—Il faut te faire belle, ma chérie; nous attendons *sa* visite, ce soir!...

Antoinette pâlit un peu; ses lèvres tremblèrent :

—Ce... soir... maman?

—Oui. Dès que ton père l'a eu autorisé à venir, je l'en ai prévenu sans retard! J'ai reçu aussitôt un billet charmant... tiens!... lis-le donc...

Elle lui tendait un carton parfumé, gris-perle, dont l'angle s'ornait d'une façon de châteaufort.

—*La Herbelière*, mon enfant!... *La... Her... be... liè... re!* répéta-t-elle, s'écoutant parler, les paupières mi-closes comme voyant dans un lointain de rêve le castel où, reine-mère, elle trônerait un jour...

Antoinette y avait à peine jeté les yeux...

—Eh bien?... Dis donc quelque chose?... Moi, à ta place, j'aurais été folle de joie!...

—Epouse-t-on un château?...

—On épouse celui qui le possède, ma chère, fais-moi l'ami-

tié de t'en souvenir et quitte cet air détaché, horripilant à voir ! C'est singulier comme ton père déteint sur toi ; vous êtes des indécis, des timorés, des craintifs qui regardez à cent fois avant de poser le pied... Aussi est-ce un grand tort d'éterniser les préliminaires... Dans trois semaines, un mois d'ici, tu auras les mêmes scrupules, les mêmes hésitations, tu chercheras de même midi à quatorze heures ; car il faut bien te dire que le prétendant, le fiancé est un inconnu... C'est seulement après mon mariage que j'ai analysé le caractère de M. Margeret !...

Elle eut un profond soupir pour marquer l'intime déception causée par cette analyse ; puis, se ranimant :

—Tu vas mettre ta jupe bleue, avec ta chemisette blanche... Je te coifferai moi-même... En attendant, arrange les fleurs dans la jardinière du salon ; je sors pour commander des petits fours à prendre avec le thé...

Gontran, portant beau, se présenta à l'heure dite. Le temps d'arrêt qu'avait subi son affaire ne laissait pas que de le surprendre, de "l'embêter", comme il disait élégamment. Ces Margeret en prenaient vraiment à leur aise, hésitant à décrocher la lune pour la lui offrir sur un plat d'argent. C'était le second coup de fouet qui lui cinglait les jambes. après que le premier l'eût fait avancer jusque-là ; et, se piquant au jeu, il jurait d'emporter la place sans coup férir...

Tout d'abord, se jugeant irrésistible et faisant assez bon marché de "la blondinette", il mit le siège devant le professeur. D'instinct, il devinait une alliée puissante en Mme Margeret tout sucré et tout miel en lui tendant la main :

—Soyez le bienvenu, cher Monsieur !...

Elle exultait, l'installait dans le meilleur fauteuil, au coin de la cheminée, s'informait avec sollicitude du succès de la dernière chasse et de la façon dont la toiture de *la Herbelière* avait supporté un cyclone récent. Il la rassurait au sujet de la tourelle, puis contait les péripéties d'une battue dans ses bois de l'Étang : battue homérique ou vingt nemrods, armés jusqu'aux dents, avaient dépensé durant ce jour tant de vaillance et tant de force, que le festin accoutumé après de tels exploits s'était prolongé fort avant dans la nuit...

Il hennissait en contant ces choses qui faisaient partie intégrante de sa vie.

—Charmant !... charmant, en vérité ! répétait Mme Margeret.

Le professeur, tout en se rémémorant les héros de l'*Illiade* et les fleuves d'hydromel, ne s'intéressait que médiocrement à ces modernes orgies et restait à peu près silencieux. Antoinette, elle, songeait avec une pitié profonde à ce massacre de tant de pauvres animaux, la plupart inoffensifs, chassés de leur gîte, traqués féroceement par la meute aboyante, prête à la curée...

Caroline lançait à sa fille un regard impérieux : "Parle donc !" et la pauvre restait muette, les joues blanches comme sa chemisette de batiste brodée...

Mais qu'importaient à Gontran ce silence et cette pâleur ; il avait parié qu'il gagnerait la partie et ne s'intéressait guère à l'enjeu. S'apercevant du peu de succès de sa chasse près du professeur, il fouilla dans sa mémoire pour y trouver quelques bribes de ses classiques et les cita non sans à-propos ; mais bientôt il versa dans la littérature actuelle, et cita pêle-mêle des noms d'auteurs, les plus "rigolos".

Ici, M. Margeret l'arrêta net ; en quelques mots brefs, il fit justice de ceux qui outragent les lettres françaises et s'en servent comme de moyen de corruption.

"Rien n'est ennuyeux comme un bon livre !" ce lieu commun indignait le père de famille, le rendait éloquent ; et il citait les chefs-d'œuvre où le talent, la morale dénonçaient ce péril social qui consiste à jeter en pâture aux élèves à peine sortis de l'adolescence des ouvrages qu'un honnête homme ne peut lire sans rougir...

Caroline était sur les épines, sachant l'intransigeance de son mari sur ce sujet. Déployant toutes les ressources de son esprit, allant de l'un à l'autre avec le plus d'enjouement possible, elle faisait entendre au premier qu'il prêchait des convertis, au second qu'il est plus facile d'approuver que de convaincre un abâcheur...

"Quelle vieille perruque ce bonhomme Margeret !" pensait Gontran avec tout l'irrespect qu'il portait déjà à son futur beau-père ; et il remarquait, à ce moment-là, que les yeux d'Antoinette étaient exactement pareils aux yeux du professeur, lumineux et naïfs à l'excès :

"Encore plus *oie blanche* que je ne l'avais supposé !"

Ce jugement impliquait du dédain dans son esprit ; peut-être, au début, avait-il pu craindre que le coup de tête qui le portait au mariage changeât forcément sa vie. Il se rassurait. Le mariage serait un incident, une fantaisie, un in-

termède, et les échos de *la Herbelière* ne désapprendraient rien des propos tenus par les chasseurs...

XII

—Maman... Je voudrais te parler...

—Parle vite, alors!... J'ai fort à faire, ce matin, ma chérie.

L'enfant avait passé une nuit blanche, hantée par le perpétuel hennissement de Gontran Herbelin. Elle jugeait l'épreuve suffisante pour justifier et motiver un refus. N'avait-elle pas vu, d'ailleurs, sur les traits de son père, l'impression ressentie par elle-même, défavorable, hostile au prétendant; et si elle ne lui en avait rien dit, le soir même, après le départ du visiteur, c'est qu'elle voulait rassembler ses propres esprits...

Mme Margeret la considérait d'un air soupçonneux :

—Allons!... tu as de la migraine... Au lieu de t'agiter, va te mettre dans ton lit...

Antoinette secoua sa tête blonde, et il se fit comme une envolée de boucles qui lui forma un nimbe d'or. Plus jolie que jamais, elle ressemblait dans sa blancheur à une statue de marbre, et, parfois, son regard en avait la fixité...

—Maman... ma chère petite maman, commença-t-elle, ta fille ne veut pas se marier!...

Bien que Caroline s'attendît, par intuition, à quelque chose de semblable, elle bondit comme piquée d'un dard aigu...

—Quelle sottise!... Et pourquoi ne te marierais-tu pas, je te prie?...

—Je n'aime pas M Herbelin!...

—La belle raison!... Tu l'aimeras plus tard.

—Non, maman : jamais!...

Un instant muette, sentant le courroux l'envahir, elle demanda, prise de terreur :

—Aimerais-tu quelqu'un?

Antoinette rougit jusqu'aux tempes, mais son regard resta ferme, assuré :

—Non, maman...

—Alors, tu ne commettras pas cette sottise de ruiner complètement ton avenir! Après nous, tu seras sans ressources. ma fille; dis-moi, que deviendras-tu?

—Je travaillerai!

—Pauvre folle!... Le travail de la femme est une utopie..

—Oh!... j'étudierai... je passerai mon brevet supérieur...

—Vocation charmante, courir le cachet par tous les temps que Dieu fasse, soumise au bon plaisir de gens exigeants. L'institutrice est comme une première domestique, moins rétribuée souvent que le maître-queux...

Et puis, je suis bien bonne de discuter de pareilles choses... des choses que ne fera certainement pas la petite-fille de ma sainte mère, descendante des Montferrand...

—Ce n'est pas déchoir, maman, commença-t-elle...

Mais sa mère l'arrêta d'un geste, et fondit en sanglots...

Démontée, s'attendant peu à une émotion dont Mme Margeret n'était pas contumière, Antoinette, d'abord interdite, lui jeta les bras autour du cou...

—Maman!... je ne veux pas te faire de peine, ma chère petite maman; toutefois...

—Oui, toutefois, tu t'entêtes! gémit Caroline éplorée, et tu n'écoutes même pas ce que je dis!... Ah! malheureuse enfant! comment te faire entendre que hors de la fortune il n'y a point de salut? Crois-en donc sinon ma tendresse, du moins ma douloureuse expérience, et rappelle-toi mes soucis, mes luttés de tous les jours!... Te les ai-je trop dissimulés encore, qu'elles ne t'inspirent pas de crainte, pas d'horreur? Quel tourment de se heurter sans cesse au besoin d'argent, de voir le luxe des autres et d'user pour soi du trompe-l'œil!... Il y a des heures où je suis à bout de forces, soutenue toutefois par une pensée unique: t'épargner ce que j'ai souffert, assurer ton bonheur...

—Pauvre maman, j'ai des goûts simples, pas d'ambition...

—Cela t'empêchera-t-il de contracter des dettes? Car il faut ce qu'il faut, après tout!... Et les fournisseurs te harceleront, comme moi-même, te refuseront le crédit, car ce sont des gens sans délicatesse... et si ton père prenait connaissance des lettres que je reçois... c'est ma grande terreur!

Antoinette avait pâli. Ce pénible aveu la frappait, la pénétrait jusqu'au fond de l'âme, éclairait comme d'un jour nouveau la situation...

Des dettes!... Sa mère avait des dettes; et son père, si

scrupuleux, si délicat, pouvait en être instruit par un cas fortuit...

Elle appuyait son front brûlant contre la vitre glacée, et son jeune visage semblait se vieillir sous le coup de ses pensées. Quand elle releva la tête, une résolution ferme s'annonçait dans son regard, celle d'acheter par le sacrifice le repos des êtres chers et de rendre au foyer familial la dignité et l'honneur...

—Maman, tu as raison... Il faut que je me marie!

—N'est-ce pas?... N'est-ce pas?... s'écria Mme Margeret avec effusion; et, prenant les mains d'Antoinette, elle dit solennellement:

—Ma fille, tu montes au pinacle!... Au nom de tous les Montferrand, je t'approuve et je te bénis!...

Puis, redevenant enjouée et sans se douter le moins du monde du brisement intime de la pauvrete:

—Sois maintenant à la joie, mon ange!... A la joie et à l'amour!...

C'était trop pour celle qui ne pouvait aimer Gontran Herbelin.

—Maman... je t'en prie!... Laisse-moi m'habituer doucement, sans me parler de rien, à... à...

—Oui... sans doute!... Mais ce sera vite fait; et puis il faut enlever le consentement de ton père par une gaieté apparente, beaucoup de gaieté. Frotte un peu tes joues, qu'il te voie de vives couleurs!

Elle souriait, tentait de faire sourire Antoinette si sérieuse, si compassée; maintenant qu'elle avait gain de cause, tout allait bien.

Le professeur revint du lycée. Il trouva sa fille à son bureau.

—Que fais-tu ici, petite?... Tu as dû surveiller le feu, car il fait chaud par exception.

—Oui, père... Et maintenant je vais ranger le salon... pour ce soir.

—Pour... ce soir?...

—Puisque nous aurons la visite de M. Herbelin.

Il la regarda. Elle feuilletait un livre:

—Antoinette?...

—Papa?

—Il... te plaît toujours?

—Suis-je donc si inconstante? murmura-t-elle, de nouveau penchée vers le feu.

—Non. Tu ne l'es pas du tout. Mais, ici, c'est permis de revenir sur un jugement un peu prompt... un peu...

—Mon petit père... je crois que le premier mouvement est le bon...

Il y eut entre eux un long silence, durant lequel on eût pu entendre les battements de leurs cœurs...

—J'avais fait, pour toi, un rêve tout autre, ma fille...

—Papa, tu me rendras heureuse en consentant à celui-ci.

Tous deux s'étreignirent; tous deux avaient des larmes dans les yeux. Antoinette se domina la première; son sacrifice fait, elle se sentait plus allègre, comme dégagée du poids lourd qui l'étouffait. C'était une âme très forte, sous sa frêle apparence, dévouée jusqu'à la mort à ceux qu'elle aimait. Loin de juger sa mère, de se révolter contre l'imprudence qui leur créait à tous cette situation, elle la plaignait, lui cherchait une excuse, éprouvait l'intime satisfaction de pouvoir lui servir en quelque chose, fut-ce à son propre détriment. Puis, exaltée par cette immolation d'elle-même, elle songeait aux grâces d'état que Dieu ne refuse point à la prière fervente et qui feraient d'elle, du moins était-ce son espoir, une femme attentive à plaire à son mari, résolue à l'honorer, à lui être une douce, une fidèle compagne, une égide, un ange gardien...

Elle éprouva néanmoins une mortelle angoisse lorsque sonna l'heure de la visite de Gontran Herbelin. La veille, elle avait pu rester calme, comme indifférente à sa présence, sûre de l'écartier de sa route dès qu'elle le voudrait. Maintenant, il n'en était plus de même; et bien que Mme Margeret ne parlât de rien, selon sa promesse, elle le traita en fiancé...

Radiieuse, d'une gaieté exubérante, dégagée du souci du présent et rassurée sur l'avenir, elle eut des mots de tendresse pour sa fille, de condescendance pour son mari et, avec Gontran, un *à parte* dont ils sortirent tous deux fort satisfaits.

A suivre

Bibliographie

Livres reçus :

Nous accusons réception des publications suivantes que nous empilons soigneusement sur la table de notre directeur :

SOBRE ET RICHE, Conférence par le juge Lemieux. Imprimerie de *L'Action Sociale*.

ELOGE DE LA SINCERITE PATRIOTIQUE ET RELIGIEUSE.—
R. P. L. A. LAMARCHE, O. P. Imprimerie du *Courrier de St-Hyacinthe*.

Annuaire du Séminaire de Chicoutimi.

Annuaire du Collège Ste-Marie, Montréal.

Annuaire du Collège de Saint-Boniface.

HENRI D'ARLES,—Essais et conférences. Typographie Lafamme & Proulx, Québec.

L'INSERMENTE.—*Episode de la Révolution (1789-1800)* Par A. ROSNE,
1 volume in-12 60 cents

L'auteur de *l'Insérementé* est de ceux qui se cachent et semblent redouter le bruit, même celui des applaudissements, discrétion d'autant plus appréciable qu'elle devient rare. Néanmoins, dans l'immense production littéraire de nos jours, où la médiocrité fait déluge et risque de submerger les œuvres de valeur, M. Rosne avait déjà su conquérir par son seul mérite un rang des plus honorables. Ses études sur le XVIII^e siècle, citées avec avantage par les meilleurs de nos critiques littéraires, le préparaient à écrire la pénétrante analyse qu'il nous offre aujourd'hui, sous forme de roman historique.

C'est en raccourci l'histoire des mœurs durant les années qui précédèrent et suivirent la Révolution française. Sobre sur les événements politiques qu'il signale d'un trait de plume, M. Rosne en montre la répercussion profonde sur une commune de sa chère Bourgogne.

En face de quelques âmes exquises, parmi lesquelles apparaît une jeune femme d'une idéale beauté morale, merveilleusement grandie par l'épreuve on aperçoit un homme méprisable qui deviendra bientôt un des forcenés de la Terreur et autour duquel se groupent les exécuteurs de basses œuvres qui terrorisèrent nos provinces.

Le conflit entre ces deux forces, celles de l'ordre et celle de l'anarchie, se traduit en scènes de plus en plus violentes, scènes vécues où les personnages manifestent une vie intense. L'art de tracer fortement les caractères n'a d'égal, chez M. Rosne, que ce don du style qui entraîne le lecteur malgré lui. C'est un régal pour les hommes de goût et, selon l'expression de plusieurs critiques autorisés, c'est une œuvre d'élite faite pour une élite.

Malgré la déchéance du goût littéraire à notre époque, il y a encore en France assez de lecteurs dignes d'un pareil livre.

Pour recevoir *l'Insérementé*, envoyer mandat-poste ou timbres français à M. HENRI GAUTIER, éditeur, 55 quai des Grands-Augustins, Paris.

- JEUNESSE—Par M. AIGUEPERSE et ROGER DOMBRE, 1 volume in-12.
 Prix broché..... 60 cents
 LE MEME, relié toile bleu, tranches marbrées..... 70 cents

Voici un ouvrage écrit par deux auteurs qui, pris séparément, ont su, par leurs qualités personnelles, se créer un public d'élite qui les connaît et recherche leurs productions comme les prototypes du bon goût et de l'esprit français dégagé des tournures rabelaisiennes dont, malheureusement, beaucoup d'écrivains contemporains croient devoir émailler leurs œuvres.

O *Jeunesse* ! Dans sa fraîcheur, ce titre ne donne-t-il pas comme un avant goût du sujet ? C'est une aventure dont les héros principaux ont tous, au cœur, les espoirs de leurs vingt ans, et, dans la cervelle, la gaité de leur âge. C'est l'histoire d'une double idylle, primes autière, originale et qui, tout en étant parisienne, reste empreinte de la poésie la plus douce et la plus vivifiante.

Comment Pierre et Odette, le grand frère et la petite sœur réussissent-ils à se marier selon leur cœur et malgré l'opposition, longtemps systématique, de deux tantes à héritage dont le seul tort est de placer leurs propres arrangements plus haut que les affaires de sentiment ?... Comment ces tantes—de très braves personnes, au fond—finissent-elles par combler tous les vœux des jeunes gens ?... C'est le secret d'une intrigue que les auteurs ont conduite et menée au dénouement avec leur talent habituel.

Autour des personnages principaux se meuvent des comparses dont le caractère semble pris sur le vif. Tour à tour, ils viennent nous montrer, en des successions de scènes habilement enchaînées, les petits travers de l'humanité, les défauts risibles qui percent malgré le vernis dont on les couvre, la noblesse des grands sentiments et la beauté des gestes qui partent réellement du cœur.

Quoique débordant d'esprit, souvent marqué au coin d'une causticité de bon aloi, *O Jeunesse* ! fourmille de pages pleines d'affectueuse sensibilité et tous les admirateurs des deux auteurs se feront un plaisir de lire leur œuvre commune.

Envoi franco contre mandat-poste ou timbres français (non coloniaux), à l'adresse de M. HENRI GAUTIER, éditeur, 55, quai des Grands-Augustins, Paris.

- LES VACANCES DE SUZETTE (pour 1910).—1 volume in-12
 broché, 20 cts. ; relié, 30 cts. ; (4 cts. en plus pour le port).
 Librairie HENRI GAUTIER, 55, quai des Grands-Augustins,
 Paris.

Voici le meilleur compagnon que puissent avoir les fillettes et leurs frères pendant l'heureux temps où cours et pensionnats sont fermés. Dans ses 196 pages, ce joli volume réunit tout ce qui peut amuser et distraire intelligemment des enfants. On y trouve de désopilantes comédies à jouer en famille, des monologues, des histoires gracieuses et gaies, des jeux de plein air et d'appartement, des travaux manuels récréatifs. Tous les articles sont rédigés par les auteurs les plus aimés de la jeunesse et sont illustrés de plus de 120 dessins par R. de la Nézière, Pinchon, Avelot, etc. C'est assez dire avec quel soin, malgré son prix très bas, a été édité le livre des vacances. Il donnera à ses gentils lecteurs joie de l'esprit et joie des yeux.

Envoi franco contre mandat-poste ou timbres français (non coloniaux), à l'adresse de M. HENRI GAUTIER, éditeur, 55, quai des Grands-Augustins, Paris.

SOURCE IMPURE.—PAR JEANNE DE COULOMB.—*Une volume in-12 broché,60 cts.*
Le même, relié toile bleue, tranches marbrées.....70 cts.

L'amiral de Kerlobert est le descendant d'une vieille race qui n'a jamais failli à l'honneur.

Un jour, il découvre que la fortune dont il jouit est le prix d'un forfait.

Comment agira-t-il? Sa femme ne sait pas se passer de luxe ni de plaisirs.

Sa fille est en âge d'être établie. Son fils est un inutile, incapable de toute occupation suivie.

Troublera-t-il ces trois existences? Ou bien se taira-t-il, se fera-t-il le complice muet d'une infamie?

Tel est le nœud du drame poignant à travers lequel, avec sa maîtrise ordinaire, Jeanne de Coulomb nous entraîne, intéressés, émus, palpitants.

Une délicieuse figure de jeune fille traverse ces pages vibrantes. Un beau souffle de patriotisme les vivifie. L'action se déroule, en effet, dans les milieux maritimes de Brest, et de Toulon et nous font revivre les heures glorieuses ou douloureuses qui, tour à tour, sonnent pour notre grande et chère marine, toujours à l'honneur, mais si souvent aussi, hélas! à la peine.

Comme toutes les œuvres sorties de la même plume, *Source Impure* nous prend par son accent de vérité. Le livre fermé, on ne peut s'empêcher d'y repenser et de constater, étonné, que l'on se sent meilleur et plus fort.

Envoi franco contre mandat-poste ou timbres français, non coloniaux, à l'adresse de M. HENRI GAUTIER, éditeur, 55, quai des Grands-Augustin, à Paris.

L'ŒUVRE D'EDITH.—PAR LA BARONNE S. DE BOUARD.—*Un volume in-12. Prix franco.....60 cts.*
Le même, relié toile bleue, tranches marbrées.....70 cts.

Voici un roman essentiellement honnête, profondément moral et qui, à ces qualités fondamentales, réunit le charme du style et l'attrait de la bonne langue.

Pauvre, n'ayant plus, pour toute famille, qu'un frère, brave officier qui se bat pour la France, aux colonies, Edith O'Bryan abandonne la chambrette qu'elle occupe chez les dames de Saint-Maur pour s'en aller, dans un vieux et solennel château de Bretagne, se charger de l'éducation de Monique de Fonteclose.

Cette étrange fillette l'intéresse comme une vivante énigme, l'attire et l'apitoie ainsi qu'un pauvre bel oiseau guetté par quelque rapace. Ces rapaces, ce sont les tuteurs de l'orpheline: M. et Mme de Morailles, gens sans scrupule aucun et qui, après avoir dilapidé une partie de la fortune dont ils ont eu la gestion pendant la minorité de leur pupille, espèrent éluder le moment de la reddition des comptes en lui faisant épouser leur fils unique, le peu intéressant Raymond.

Edith entreprend alors son œuvre qui sera double et ardue. Il lui faudra d'abord se faire aimer de Monique, corriger l'impétuosité d'un caractère trop longtemps livré à lui-même et découvrir les trésors qui dorment au fond de ce petit cœur. Elle devra ensuite l'arracher à l'odieux traquenard qui la menace et où elle va se précipiter tête baissée.

Comment la courageuse Edith déjoue-t-elle les savantes combinaisons du ménage de Morailles?... Comment, après avoir brisé, un à un, les fils de la conspiration qui en serrait la malheureuse héritière, achève-t-elle son œuvre en donnant à l'enfant fantasque et terrible, le mari vraiment digne d'elle?... Nos lecteurs nous en voudraient de leur dire ici, car cette intrigue, conduite de main de maître, fait tout le charme du beau livre de Mme la baronne de Boüard.

L'Œuvre d'Edith est une étude de mœurs merveilleusement fouillée et exposée avec toute la finesse qui est le don particulier de l'auteur. Sa place est désignée dans toutes les bibliothèques chrétiennes et nos lecteurs nous sauront gré de la leur avoir chaudement recommandée.

Envoi franco contre mandat-poste ou timbres français, non coloniaux, à l'adresse du M. HENRI GAUTIER, éditeur, 55, quai des Grands-Augustin, à Paris.

LES REVUES.

LA DOCUMENTATION POLITIQUE ET SOCIALE.—Recueil mensuel de faits et documents français et étrangers.

SOMMAIRE DU NUMERO DE JUILLET

- La question agraire (suite).
- La réforme électorale (suite).
- La déclaration ministérielle.
- Les manifestes des Partis.
- Les politiques étrangères.
- La question finlandaise.
- La question crétoise.
- Statistiques diverses.

Les résultats détaillés des élections font l'objet d'un supplément qui est mis en vente au prix de 0.75, mais est remis gratuitement aux abonnés de 1910.

ABONNEMENTS : France **10 fr.**, Etranger **12 fr.**

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement sur demande adressée à la librairie HENRI PAULIN & CIE, 21, Rue Hautefeuille, Paris.

PARLONS CHEMINS DE FER.

L'argument employé récemment pour justifier les chemins de fer des Etats-Unis dans leur demande d'une augmentation de leurs taux marchands, vient d'être confirmé pour le compte des chemins de fer Canadiens par la décision rendue par le Bureau constitué d'après la loi de conciliation. Par la nature même des choses, les salaires représentent une plus forte partie du coût d'opération des chemins de fer que de n'importe quelle autre industrie. Si aux salaires on ajoute le coût du combustible et du roulant, on peut dire que pas une entreprise autre que le chemin de fer ne paie pour la production desquels la main d'œuvre est encore le facteur principal, on peut dire que pas une entreprise autre que le chemin de fer ne paie à l'ouvrier une plus forte proportion de sa recette totale. Quelques rapports récemment publiés le démontrent. Pendant l'année finissant le 30 juin 1909 les recettes ont été de \$145,056,000. De cette somme 43 pour cent a été payé aux hommes qui opèrent et administrent les lignes. Aux Etats-Unis, pendant la même période, le pourcentage n'a été que de 41 pour cent. La différence de 2- pour cent n'est pas produite par la différence des taux payés, mais elle doit être attribuée au fait que dans des parties considérables des Etats-Unis la population est beaucoup plus dense qu'au Canada ; les trains, règle générale, transportent plus de voyageurs, plus de

marchandises pour une longueur de ligne donnée, et que le même personnel expédie un volume d'affaires beaucoup plus considérable.

Quand on sait que l'Etat de New-York a une population aussi considérable que celle de tout le Canada la situation nous apparaît de façon beaucoup plus claire. Lorsqu'on prétend que le salaire payé par le chemin de fer canadiens doit être aussi élevé que celui des chemins américains des parties avoisinantes des Etats-Unis, on oublie évidemment plusieurs choses. Mais, peu importe. Les chemins canadiens doivent payer autant que leurs voisins américains s'ils veulent garder à leur service les bons ouvriers. Toutefois, s'ils doivent augmenter les salaires de leurs hommes et le coût de leurs approvisionnements plus vite qu'ils ne peuvent augmenter leur trafic et leurs recettes, leur statut financier en est affaibli d'autant. On estime que pendant les dix années qui ont précédé 1910, le coût du travail sur les chemins de fer canadiens a augmenté de 30 pour cent, que celui des approvisionnements, du matériel, de l'outillage sans compter le bois de construction, a augmenté de 44 pour cent, et que le bois de construction a lui-même augmenté de 65 pour cent. Les compagnies ont pu se maintenir en dépensant des sommes considérables pour l'amélioration de leurs voies, de leur matériel et de leur outillage. Les voies ont été redressées et doublées, les niveaux corrigés et les voies munis de rails plus fortes. Les ponts ont été renforcés. La force des locomotives et la capacité des fourgons ont augmenté jusqu'au point où un convoi de marchandises a maintenant un tonnage qui est le double d'il y a vingt ans. Les actionnaires n'ont pas été les seuls à bénéficier du changement. Les taux ont été réduits de quelques fractions de cents la tonne par mille. Ceci peut paraître insignifiant à première vue, mais ce petit chiffre multiplié par les dizaines de millions de tonnes transportées par chaque mille, représente une épargne considérable pour ceux qui font transporter des marchandises. Les chemins, cependant, ne peuvent pas continuer indéfiniment à dépenser de l'argent à faire des améliorations, à augmenter les salaires et leurs frais d'exploitation et se maintenir en bonne condition financière s'ils ne peuvent pas en même temps augmenter leurs revenus dans une proportion qui se rapproche au moins des nouvelles charges qu'on leur impose. On a calculé que les concessions accordées par le bureau d'arbitrage aux employés de convois, concessions qui ont servi de base à ce qui a été accordé à d'autres branches de travail, ont porté de 43- à 54- pour cent des recettes totales le coût des salaires payés par les chemins de fer canadiens. Les hommes d'affaires comprendront quel effet ce changemnet va avoir sur le chiffre des profits. Une augmentation considérable dans le coût d'opération des chemins de fer ne peut pas être étudiée à l'exclusion de toute autre considération. Si les compagnies veulent faire face à leurs responsabilités, maintenir leur crédit et se tenir en mesure de répondre à de plus fortes exigences de la part de leur clientèle, il est indispensable qu'elles reçoivent davantage pour un service que leur coût plus cher. *Montreal Gazette*, 27 juin 1910.

Controlons nos Épargnes !

Protégeons nos Familles !

Défendons nos Institutions Nationales !

Trois buts que l'on atteint en s'enrôlant dans

L'UNION ST-JEAN BAPTISTE D'AMÉRIQUE

La plus sûre, la mieux organisée des sociétés de secours mutuels aux Etats-Unis.

LISEZ "L'UNION," organe officiel de la Société, le plus vigoureux des journaux franco-américains.

ADRESSE—L'UNION ST-JEAN BAPTISTE D'AMÉRIQUE, WOONSOCKET, R. I